

RAPPORT ANNUEL
2016.2017

EXPERT INNOVANT | LEADER EN MOBILITÉ | ACTEUR SOCIAL ET URBAIN



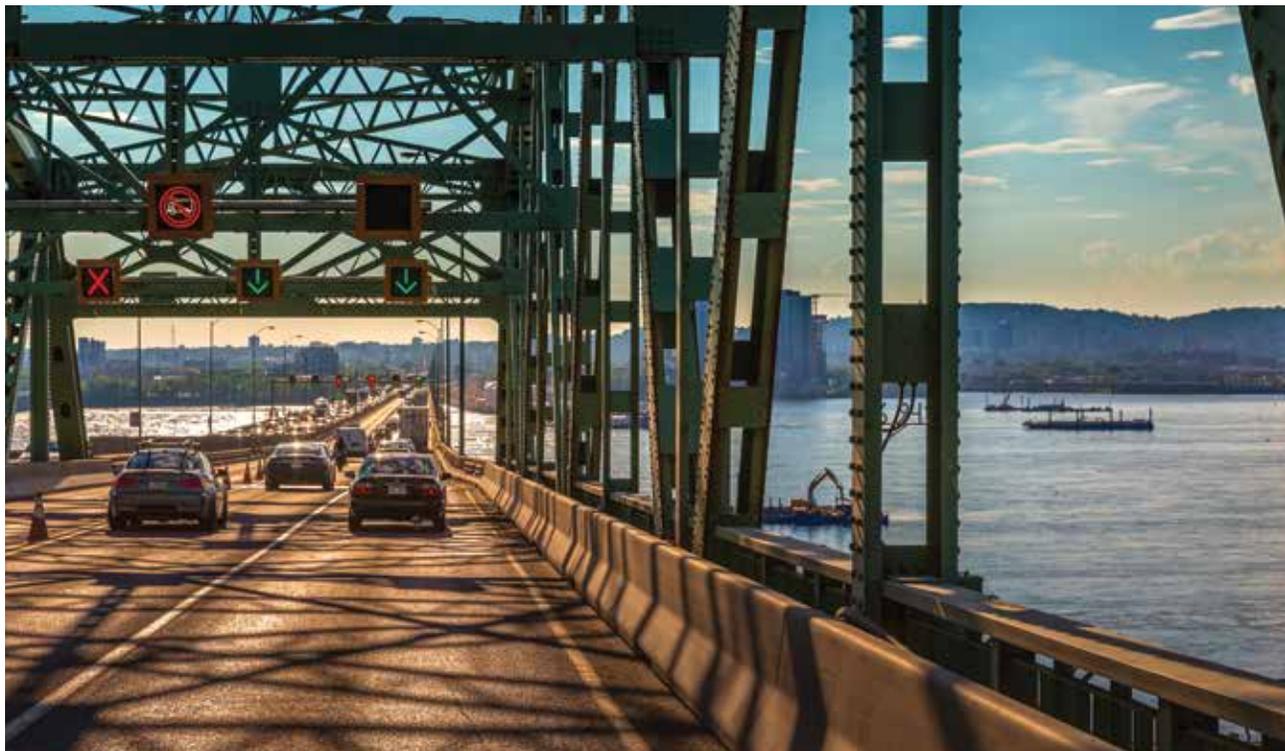
Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada



DES INFRASTRUCTURES
NÉVRALGIQUES
AU CŒUR DE LA VIE
ET DE L'ÉCONOMIE
DU GRAND MONTRÉAL

EN UN
COUP D'ŒIL

1



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Mission

Gérer de manière systémique afin d'assurer la sécurité et la pérennité des infrastructures majeures qui lui sont confiées en préconisant une approche de développement durable.

Vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.

Valeurs

- + Esprit d'équipe
- + Transparence
- + Rigueur
- + Innovation
- + Engagement

Gestionnaire d'ouvrages majeurs, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est une société d'État fédérale, établie en 1978, responsable des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de l'Estacade du pont Champlain, du pont de contournement de l'île des Sœurs, des sections fédérales de l'autoroute Bonaventure et du pont Honoré-Mercier, ainsi que du tunnel de Melocheville.

La Société assure au quotidien le passage sécuritaire de milliers d'usagers par la gestion, l'entretien et la réfection de ces infrastructures d'importance pour le Grand Montréal. La Société veille à ce que ces infrastructures critiques demeurent sécuritaires, pleinement fonctionnelles et attrayantes, aujourd'hui et pour demain. Ses activités englobent les projets de construction, de réfection et de renforcement des infrastructures sous sa responsabilité, de même que leur opération et entretien.

EN CHIFFRES

6

RÉSEAU ROUTIER NÉVRALGIQUE



25,5 Km

Reliant la Rive-Sud et Montréal

TRANSPORT ACTIF



6,4 Km

De piste cyclable en site propre

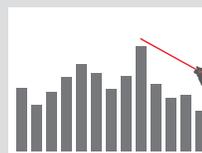
ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE



162 employés

Affectés au génie, à l'opération,
à l'administration et à la direction

BUDGET 2016-2017



337 M\$

Dont 300 M\$ investis en travaux majeurs

MOTEUR ÉCONOMIQUE



6 000

Jusqu'à 6 000 emplois indirects soutenus
par les investissements

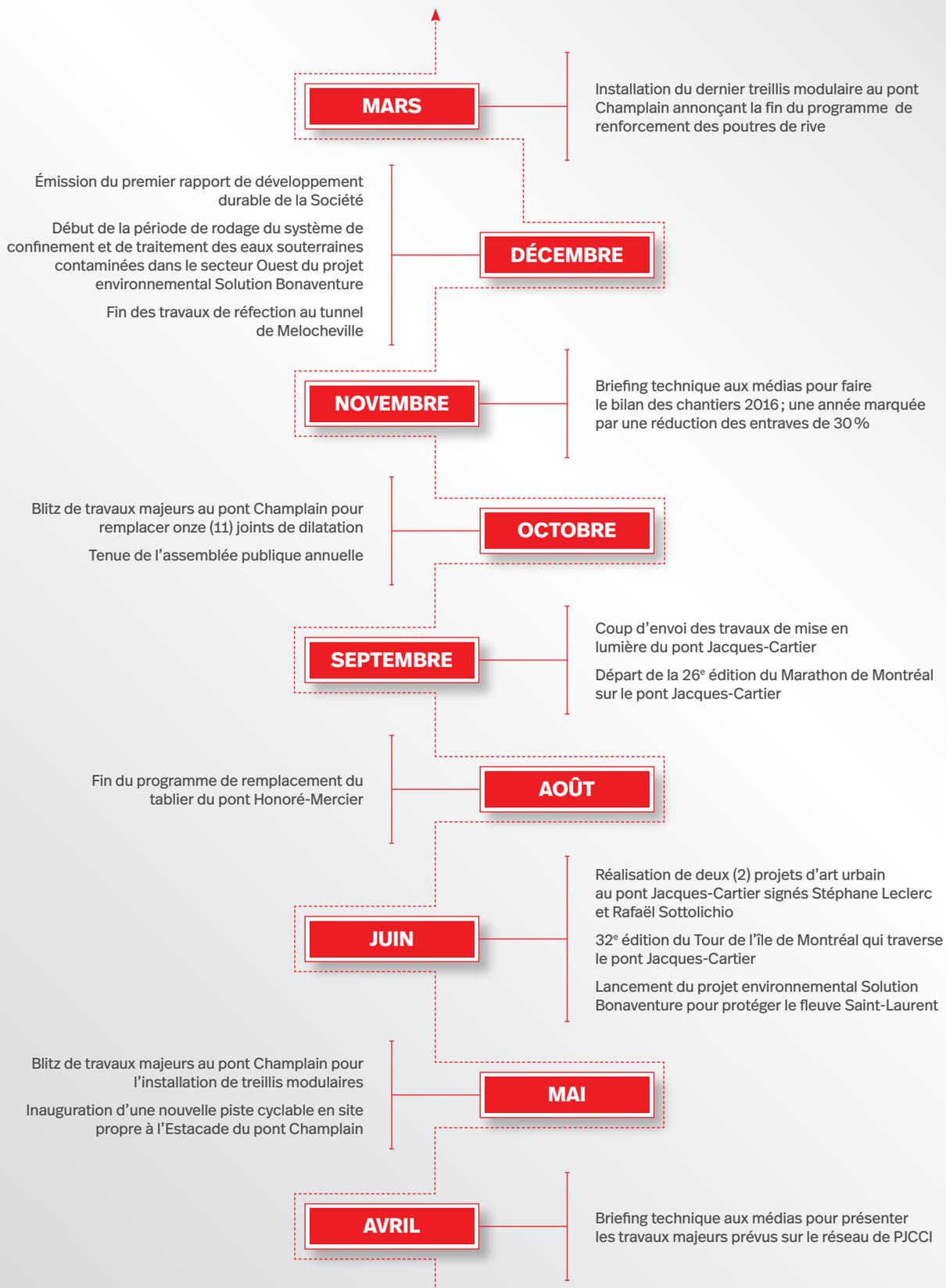
TRAVAUX MAJEURS



38

Projets réalisés pour la réfection
et l'entretien des structures

FAITS SAILLANTS 2016.2017



CARTE DU RÉSEAU



- 1** Pont Jacques-Cartier
- 2** Pont Champlain et Estacade du pont Champlain
- 3** Pont de contournement de l'île des Sœurs
- 4** Autoroute Bonaventure
- 5** Pont Honoré-Mercier
- 6** Tunnel de Melocheville



TABLE DES MATIÈRES

1. EN UN COUP D'ŒIL

Présentation de la Société	5
En chiffres	6
Faits saillants 2016-2017	7
Carte du réseau	8

2. MESSAGE DE LA DIRECTION

Mot du Président	12
Mot du Premier dirigeant	13

3. BILAN DES ACTIVITÉS

Structures	16
Leader en mobilité	30
Expert innovant	34
Acteur social et urbain	39

4. GOUVERNANCE

Redevabilité	43
Conseil d'administration	43
Capital humain	44
Responsabilité sociale d'entreprise	47
Suivi du plan d'action en développement durable	48
Régime de vérification	51
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	51
Rémunération	51
Frais de déplacements, d'accueil et de conférences	51

5. ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Enjeux stratégiques et risques	53
Analyse des résultats	55
État des résultats	56
État des flux de trésorerie	58
Rétrospective financière des cinq derniers exercices	59
Examen de rendement de 2016-2017	60

6. ÉTATS FINANCIERS

7. ANNEXES

Liste des comités du conseil d'administration	79
Alignement avec les normes internationales en développement durable	80
Abréviations	84
À propos de ce rapport	84

Pont **Champlain** Bridge



MESSAGE
DE LA
DIRECTION





PAUL T. KEFALAS
PRÉSIDENT

MOT DU PRÉSIDENT

Notre Société veille à ce que les infrastructures sous sa responsabilité, parmi les plus critiques pour le Grand Montréal, demeurent sécuritaires, pleinement fonctionnelles et attrayantes pour soutenir la mobilité des usagers et l'activité économique. A titre de Président du Conseil d'administration, je suis heureux de rapporter que la direction a su remplir ce mandat et travailler à l'atteinte des orientations fixées lors de nos exercices de planification stratégique afin d'assurer le développement de notre Société.

Les investissements soutenus que nous déployons pour l'entretien majeur témoignent de notre engagement à assurer la sécurité et la pérennité des ouvrages. Via la gestion responsable d'un important portefeuille d'actifs et de projets variés, nous contribuons aux orientations du gouvernement d'offrir aux communautés des infrastructures intermodales, vertes et sociales, aujourd'hui et pour demain.

Nos activités sont plus que jamais axées sur une approche systémique et durable. A ce chapitre, nous implantons des pratiques reconnues en gestion d'actifs et poursuivons notre démarche visant à structurer nos actions en développement durable. Les solutions développées pour faire face aux défis hautement complexes dans la réfection et l'opération de nos structures prennent donc en considération le plein cycle de vie des ouvrages ainsi que des critères environnementaux, économiques et sociaux.

De plus, nous développons une expertise technique unique via le Centre d'innovation en infrastructures, une plateforme de recherche et de transfert technologique pour prolonger la durée de vie de nos ouvrages. La dernière année nous aura également permis de lancer les préparatifs en vue des festivités du 150^e anniversaire du Canada auxquelles notre Société est fière de contribuer par différentes initiatives.

Et dans l'objectif de garantir la conformité et l'efficacité de nos activités, nous poursuivons notre programme quinquennal d'audit et rehaussons nos systèmes de gestion et de technologie d'information.

À la lecture de ce rapport, vous constaterez comment nos équipes mettent en œuvre notre vision stratégique pour faire de PJCCI un chef de file en gestion d'infrastructures majeures.



GLEN P. CARLIN
PREMIER DIRIGEANT

MOT DU PREMIER DIRIGEANT

À nouveau cette année, notre Société a livré un imposant programme de travaux pour assurer la réfection et l'opération des structures névralgiques sous sa responsabilité. Grâce aux efforts ciblés, nous sommes parvenus à réduire les risques associés aux poutres de rive du pont Champlain et à compléter le remplacement du tablier sur la section fédérale du pont Honoré-Mercier. Nous avons également démontré un leadership fort pour rallier les autorités fédérales, provinciales et municipales afin de protéger le fleuve Saint-Laurent en lançant le projet environnemental Solution Bonaventure.

Au-delà de ces projets d'envergure, nos équipes ont géré une variété de travaux courants et d'entretien majeurs pour mettre à niveau nos infrastructures. Ce travail de longue haleine fait l'objet d'une planification détaillée à la lumière des rapports d'inspection, des études en cours, des projets en réalisation et des opérations. Nous demeurons vigilants aux résultats de ces activités qui nous permettent de préciser la nature et l'étendue des travaux à prévoir pour assurer la pérennité des ouvrages. C'est d'ailleurs à cet égard que nous concentrons nos efforts afin que tant nos interventions sur les infrastructures que nos pratiques s'harmonisent à notre vision d'une gestion d'actifs responsable et proactive.

Par ailleurs, nous réalisons des projets porteurs à titre de citoyen corporatif, notamment le projet environnemental Solution Bonaventure, la mise en lumière du pont Jacques-Cartier et le travail de collaboration avec la communauté Mohawk de Kahnawà:ke.

Dans la dernière année, nous avons également poursuivi l'amélioration de nos processus afin d'assurer une gestion efficiente des projets, une analyse systémique des risques, l'optimisation de la performance organisationnelle et le développement des personnes. Finalement, par la mise en place du Centre d'innovation en infrastructures, le rehaussement des plateformes de communication et le développement de relations de confiance avec les parties prenantes, nous travaillons à promouvoir et partager l'expertise de la Société.

Si la dernière année fut marquée de grandes réalisations, 2017-2018 s'annonce tout aussi notable alors que nous consoliderons notre mandat à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.



BILAN DES ACTIVITÉS

3

72,3 M\$

INVESTIS EN TRAVAUX MAJEURS

- + Renforcement de la structure d'acier dans les sections 2, 4, 7 et 8
- + Réfection du pavillon de l'île Sainte-Hélène
- + Installation de radars, de panneaux à messages variables, de compteurs et de fibre optique pour moderniser les systèmes de transport intelligent
- + Remplacement de deux (2) appareils d'appui
- + Réfection de quatre (4) piles
- + Travaux d'installation de 2 807 appareils d'éclairage et plus de 10 000 supports d'acier pour la mise en lumière de la superstructure
- + Analyse de la viabilité hivernale de la piste multifonctionnelle
- + Étude d'avant-projet portant sur la gestion des eaux drainées provenant du tablier et l'aménagement des terrains sous le pont, dans le secteur Montréal





103,5 M\$

INVESTIS EN TRAVAUX MAJEURS

- + Installation de 56 treillis, deux (2) systèmes d'étalement et deux (2) poutres de support pour renforcer les poutres de rive
- + Remplacement de onze (11) joints de dilatation
- + Réfection de six (6) piles et de dalles
- + Surveillance en continu de la structure par le monitoring et les inspections annuelles
- + Étude d'avant-projet sur la déconstruction du pont Champlain

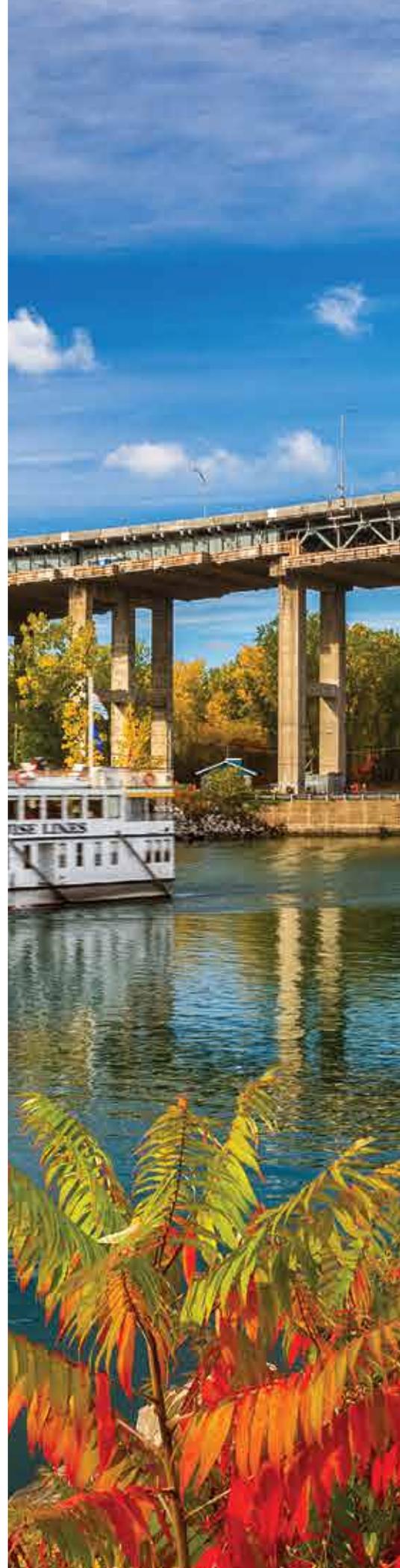




26,2 M\$

INVESTIS EN TRAVAUX MAJEURS

- + Remplacement du tablier dans la section mixte, entre les rampes d'accès et la voie maritime
- + Début du programme de réfection des piles





8,5 M\$

INVESTIS EN TRAVAUX MAJEURS

- + Réfection de la chaussée au sol dans le secteur de l'avenue Pierre-Dupuy
- + Installation de panneaux à messages variables pour moderniser les systèmes de transport intelligent





PONT
CHAMPLAIN
BRIDGE

4



P.-E.-TRUDEAU
MIRABEL

NORD NORTH OUEST WEST
Aut. Décarie Expy
St - Jérôme/Toronto



4



EST EAST SUD SOUTH EAST EAST
Pont Champlain Bridge
Sherbrooke
U.S.A. / Québec



Estacade du pont Champlain

24

19,5 M\$

INVESTIS EN TRAVAUX MAJEURS

- + Construction d'une piste cyclable en site propre, incluant le remplacement complet des lampadaires
- + Réaménagement des approches
- + Renforcement des semelles de 24 piles





8,7 M\$

INVESTIS EN TRAVAUX MAJEURS

- + Réfection de la structure du tunnel
- + Installation de systèmes de transport intelligent et de détection d'incidents





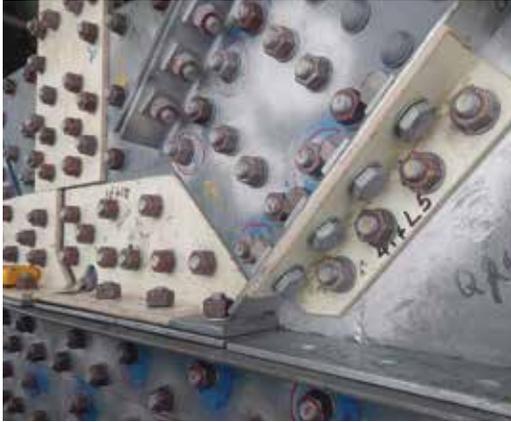
13,2 M\$

INVESTIS EN TRAVAUX MAJEURS

- + Construction d'une barrière hydraulique et d'un système de traitement des eaux dans le secteur Ouest du projet Solution Bonaventure
- + Aménagement d'un mur de confinement et d'un système de captage des hydrocarbures dans le secteur Est du projet Solution Bonaventure
- + Réalisation de plusieurs études environnementales (ex : évaluation des effets environnementaux, caractérisation des sols et des eaux souterraines, inventaire de la biodiversité sur les terrains de la Société)







LEADER EN MOBILITÉ

Coordination en amont et en action des chantiers

Les ouvrages sous la responsabilité de PJCCI jouent un rôle essentiel pour assurer la mobilité des biens et des personnes dans le Grand Montréal. Des efforts considérables sont consentis tout au long de l'année pour assurer la fluidité sur le réseau malgré les chantiers majeurs à réaliser. À cet égard, des rencontres sont tenues sur une base régulière avec les partenaires publics, les sociétés de transport collectif ainsi que les services d'urgence pour planifier les travaux routiers majeurs et les mesures de mitigation qui s'y rattachent.

Depuis sa création, Mobilité Montréal sert de forum pour le partage des planifications de travaux des différents donneurs d'ouvrage de la région. PJCCI participe aux quatre (4) paliers (comités technique, communications, aviseur et directeur) de Mobilité Montréal afin de prévenir les conflits potentiels entre les différents chantiers et d'optimiser la quantité de travaux réalisés.

« Nous accordons beaucoup d'importance à la planification de nos chantiers et à la coordination avec les intervenants-clés. Pour nos partenaires, les entraves, les itinéraires de détour et la congestion engendrée sur leur réseau sont des enjeux de premier plan » explique Sandra Martel, Directrice principale, Gestion d'actifs. « Le partage d'information en amont et le travail d'arrimage quotidien entre les équipes d'intervention et de circulation nous permet d'apporter les ajustements nécessaires pour réduire les impacts sur la mobilité. »

Un deuxième souffle pour la structure d'acier du pont Jacques-Cartier

Érigé à la fin des années 1920, le pont Jacques-Cartier fait l'objet d'un chantier majeur visant à renforcer sa charpente métallique. Plus de 80 monteurs d'acier sont à l'œuvre sous les voies de circulation, sept (7) jours sur sept (7), afin de réaliser une variété de travaux : enlèvement de rivets métalliques, boulonnages temporaires et permanents, assemblage d'échafaudages, installation de plaques d'acier, levage du pont, peinture de certaines sections, etc.

Ces travaux prioritaires permettent de renforcer et parfois remplacer des éléments structuraux grâce à des interventions ciblées. Comme il s'agit d'un chantier en milieu urbain, de nombreuses mesures d'atténuation ont été mises en place afin de contrôler le niveau de bruit et réduire les nuisances pour les riverains.

Le programme lancé l'année dernière se poursuivra par phases jusqu'en 2027. Avec l'objectif de prolonger de 50 ans la durée de vie utile de l'ouvrage, c'est un des plus importants programmes réfection de l'histoire du pont.

+ 162 400 heures travaillées au cours de la dernière année pour renforcer la structure d'acier du pont Jacques-Cartier

Des systèmes de transport toujours plus intelligents

Fluidité de la circulation et sécurité des usagers sont maintenant optimisées grâce aux systèmes de transport intelligents. Depuis le lancement du programme de mise à niveau de ces systèmes en 2014, de nombreux capteurs, radars, caméras et panneaux d'information dynamique ont été installés sur les infrastructures gérées par la Société afin de les moderniser en termes de cueillette de données et de gestion de la circulation.

Au cours de la dernière année, des radars pédagogiques pour véhicules et de nouveaux panneaux à messages variables ont été mis en service au pont Jacques-Cartier. De plus, un nouveau système de comptage permet maintenant d'accéder aux données de circulation en temps-réel : le nombre de passages, le type de véhicules, le volume d'occupation, la vitesse et le débit moyen figurent parmi les informations colligées.

Au tunnel de Melocheville, dix (10) caméras de télésurveillance, situées aux approches et dans les tubes de circulation, sont désormais connectées au poste de la Sûreté du Québec.

L'installation d'un système de détection de hauteur excessive des véhicules permet de réduire les dommages dans les tubes et des équipements de transport intelligent sont en mesure de rapidement repérer des incidents. La télésurveillance en temps réel permet ainsi de réduire le temps de réponse des services d'urgence et de remorquage.

- + Surveillance en temps réel du pont Champlain grâce à 327 capteurs installés sur les poutres
- + 80 caméras en fonction sur le réseau de PJCCI pour veiller à la sécurité des usagers et à la fluidité de la circulation





Un impact réduit pour les usagers

Dans le cadre des grands chantiers, les interventions dans les voies de circulation sont inévitables. Pour respecter son engagement d'optimiser la fluidité de la circulation, la Société tente de réaliser un maximum de travaux à l'intérieur d'une même entrave à la circulation.

Les blitz de travaux majeurs, comme ceux réalisés à l'automne pour le remplacement des joints de dilatation au pont Champlain, permettent de combiner les interventions de différentes équipes et de d'autres donneurs d'ouvrage afin de limiter l'impact sur le réseau.

« Lorsqu'un joint de dilatation est retiré pour son remplacement, les voies de circulation ne sont plus praticables. La fermeture d'une direction complète sur le pont est donc nécessaire pour assurer la sécurité des usagers, ainsi que des travailleurs », explique Pascal Levis, Directeur de projets. « En réalisant ces blitz de fins de semaine, nous pouvons mobiliser plusieurs équipes qui travaillent de façon simultanée pour remplacer les joints et coordonner des activités d'inspection ou d'autres travaux mineurs ailleurs sur la structure. »

Grâce à ces efforts de planification et de coordination avec ses entrepreneurs et les partenaires de la mobilité, PJCCI est parvenue à réduire considérablement l'impact de ses travaux sur les usagers en 2016. De plus de 8 000 interventions sur son réseau en 2015, PJCCI est passée à un peu moins de 5 500 interventions l'an dernier, soit une réduction des entraves de plus de 30%.

✚ Saviez-vous que les différentes travées du pont Champlain sont indépendantes les unes des autres ?

Les joints de dilatation servent à combler l'espace entre deux travées et à éviter que l'eau s'infilte entre les travées. Cet espace varie en fonction de la dilatation thermique (selon les conditions climatiques) ou des déformations de chacune des travées adjacentes à un joint. Les joints sont installés entre les deux extrémités de travées adjacentes. Ils ont une longueur approximative de 24 mètres et un poids total de 8 566 livres. Le remplacement des joints est nécessaire pour éviter des bris sur la chaussée qui la rendrait non sécuritaire pour les usagers ; ces travaux font partie du programme d'entretien régulier du pont Champlain.

Sécurité à l'avant plan au tunnel de Melocheville

Les structures souterraines représentent un défi particulier de par leur conception. Au tunnel de Melocheville, différentes améliorations étaient visées par le projet de réfection lancé en 2015 pour permettre de gérer les risques associés à ce type d'ouvrage. Ainsi, PJCCI souhaitait adresser certaines problématiques prioritaires : l'infiltration d'eau et la formation de glace, le passage de véhicules de hauteur excessive endommageant les équipements installés sur la voute, ainsi que des enjeux de protection incendie.

En vue d'améliorer l'étanchéité du tunnel, une analyse hydrologique et une numérisation de la structure ont notamment permis d'identifier les réparations à réaliser. Les travaux ciblaient donc la réfection des parois de béton, l'amélioration du drainage aux approches et le rehaussement des dispositifs liés à la sécurisation. Malgré l'ampleur du chantier réalisé en trois phases, la circulation a pu être maintenue dans les deux (2) directions tout au long du projet.

Les travaux de réfection majeure devraient augmenter la sécurité des usagers grâce à une intervention plus rapide des services d'urgence et réduire les coûts d'entretien annuels.



Éviter les embouteillages grâce aux solutions mobiles

Circulation est bien souvent synonyme de congestion dans la grande région de Montréal. Compte tenu de l'important nombre d'infrastructures routières présentement en réfection, voire en reconstruction, les usagers de la métropole sont aux prises avec un réseau parsemé de cônes oranges et de détours. Face à ce constat, PJCCI a développé des plateformes numériques qui misent sur des données intégrées et transparentes au profit des usagers.

Les automobilistes, camionneurs, cyclistes et piétons peuvent choisir de recevoir des courriels les informant des travaux majeurs à venir sur le réseau de la Société. Des alertes SMS sont également envoyées en cas de fermetures complètes et d'interventions d'urgence. Des plus appréciés, ces avis ont séduit bon nombre d'usagers qui peuvent ainsi obtenir l'information pertinente au moment opportun.

Ces outils s'ajoutent au site web www.JacquesCartierChamplain.ca qui propose un tableau de bord complémentaire : état de la circulation en direct, caméras de circulation, entraves actives sur le réseau et planification des travaux pour les sept (7) prochains jours sur les ouvrages de la Société. De plus, la Société compte une importante présence sur les réseaux sociaux pour relayer les entraves propres à ses structures et mettre de l'avant des contenus d'intérêt en lien avec ses activités.

Du vélo à l'année au pont Jacques-Cartier

Dans le but d'assurer la sécurité des usagers tout en répondant à la demande croissante d'un lien cyclable ouvert à l'année, la Société a analysé la viabilité hivernale de la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier. L'entretien de la piste est un défi considérable compte tenu des pentes du pont, de la géométrie de la piste et de son enclavement ; de l'environnement climatique au-dessus du fleuve ; de l'absence de revêtement sur la piste permettant d'épandre des sels de déglacage de même que des risques de chute de glace depuis la superstructure d'acier.

Sensible aux demandes de la communauté cycliste, PJCCI poursuit la démarche avec un projet pilote visant à explorer des solutions non-conventionnelles adaptées aux réalités de la piste du pont Jacques-Cartier. Des méthodes plus avancées seront testées au cours de l'hiver 2018 en vue d'identifier le meilleur programme d'entretien pour permettre un passage sécuritaire des cyclistes douze (12) mois par année.



+ 32 985 abonnés s'informent via les plateformes numériques de la Société

+ Plus de 4 297 900 impressions des messages de PJCCI sur Twitter



EXPERT INNOVANT

Programme innovant complété au pont Champlain

L'installation du dernier treillis modulaire sur la 100^e poutre de rive du pont Champlain a marqué la fin du programme de renforcement des poutres de rive. Développés suite à l'installation d'urgence de la super-poutre au pont Champlain, les treillis modulaires représentent la solution de renforcement optimale pour adresser la problématique de dégradation prématurée des poutres de rive.

Les treillis modulaires sont des structures d'acier complémentaires installées sous les poutres de rive, en appui sur les piles, afin de reprendre la pleine charge des poutres. Ces éléments structuraux permettent de pleinement compenser la dégradation actuelle et future des poutres de rive. Chaque treillis pèse 56 000 kg, mesure 4,7 mètres de haut et 50 mètres de long.

« Nos équipes ont fait face à de nombreux défis d'ingénierie pour déployer ce programme sur l'ensemble de la structure. Chaque treillis a des dimensions et parfois même une conception unique pour cohabiter avec les autres systèmes de renforcement déjà en place », souligne François Demers, Directeur principal Projets Champlain/CNPC.

Les travaux hautement complexes, réalisés en majeure partie à partir du fleuve Saint-Laurent, ont exigé une planification détaillée avec les experts responsables du monitoring de la structure, les équipes sur le terrain et les partenaires de la mobilité.

Aujourd'hui, les 100 poutres de rive sont maintenant renforcées par 94 treillis modulaires et six (6) systèmes d'étalement qui constitue un autre mode de renforcement développé pour les endroits à faible dégagement. Ces travaux de renforcement ont permis de diminuer grandement les risques associés aux poutres de rive. Depuis, l'état général du pont s'est stabilisé.

Coup d'envoi du projet environnemental Solution Bonaventure

Autrefois utilisé comme site d'enfouissement pour des déchets industriels et domestiques, le littoral du fleuve Saint-Laurent dans le secteur de l'autoroute Bonaventure fait face à des défis écologiques d'importance. Le projet environnemental Solution Bonaventure lancé au printemps 2016 vise à protéger le fleuve Saint-Laurent des contaminants présents dans les eaux souterraines.

Comme la nature des polluants diffère d'un secteur à l'autre du site, la Société a piloté des études et des tables de travail afin de cerner les enjeux environnementaux, d'évaluer les scénarios de gestion des contaminants et de coordonner leur mise en œuvre.

Dans le secteur Ouest, près du pont de contournement de l'île des Sœurs, l'aménagement d'une barrière hydraulique comprenant 32 puits de pompage et la construction d'un système de traitement des eaux souterraines ont été complétés. L'ensemble du système qui permet de confiner les eaux souterraines et d'en retirer les contaminants (azote ammoniacal, hydrocarbures aromatiques polycycliques et métaux dissous) sera mis en service à l'automne 2017 après une période de rodage.

Dans le secteur Est, entre le pont Clément et le pont Victoria, un mur de confinement souterrain créera un écran flottant

pour capter les hydrocarbures contaminés aux biphényles polychlorés (BPC) qui migrent dans cette zone. Deux (2) stations de pompage aménagées à chaque extrémité du mur permettront de recueillir ces contaminants pour en disposer. La construction se poursuit en 2017 en prévision d'une période de rodage à l'automne 2017.

PJCCI a mobilisé avec succès des représentants des trois (3) paliers de gouvernements, épaulés par l'expertise du secteur privé, afin de gérer de façon responsable les problèmes environnementaux complexes de ce site.





Connexions vivantes : La mise en lumière du pont Jacques-Cartier

Icône architecturale du paysage montréalais, le pont Jacques-Cartier se dote d'une signature lumineuse aussi ambitieuse que novatrice. À l'occasion du 150^e anniversaire du Canada et du 375^e anniversaire de Montréal, la mise en lumière du pont Jacques-Cartier dotera la métropole d'un repère visuel emblématique, en plus de générer des retombées économiques en contribuant au rayonnement de la métropole en tant que destination touristique d'envergure internationale.

« Nous sommes fiers de mettre notre expertise à profit pour piloter ce projet rassembleur qui fera rayonner le savoir-faire québécois. Plus de 200 personnes de diverses professions ont contribué à la mise en œuvre de ce projet qui combine le génie créatif de Moment Factory et de ses collaborateurs et l'expertise technique de la Société et ses consultants et entrepreneurs » explique Pascal Villeneuve, Directeur de projets. « La réalisation de travaux complexes en conditions hivernales dans un échéancier serré est sans doute le plus grand défi de ce projet, mais nous avons mis en place toutes les mesures nécessaires pour être prêts pour le grand dévoilement le 17 mai 2017. »



Dans le cadre de ce projet singulier, PJCCI a réalisé un rapport d'évaluation des effets environnementaux en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012) (LCEE) afin d'identifier les mesures de mitigation appropriées de manière à limiter les impacts pour la biodiversité ainsi que pour la circulation routière, maritime et aérienne. Via le Centre d'innovation en infrastructures, la Société a également lancé un projet de recherche universitaire pour établir de nouvelles références sur le volet humain (sécurité des usagers, orientation visuelle, santé des humains relative à la pollution lumineuse, appréciation globale de la mise en valeur de la structure) et le volet biologique.

✦ **Premier pont connecté au monde, il sera animé chaque nuit par une programmation intelligente qui évoluera au rythme des saisons et de l'énergie montréalaise. L'éclairage dirigé vers quatre (4) zones de la superstructure en acier du pont fluctuera de jour en jour en fonction de données témoignant de l'énergie de Montréal. Météo, circulation, actualité, médias sociaux sont autant de sources qui permettront de créer une illumination distinctive, interactive et constamment renouvelée.**



Une plateforme de recherche et de transfert technologique pour prolonger la durée de vie des ouvrages

Avec l'objectif premier de prolonger la durée de vie des infrastructures, le Centre d'innovation en infrastructures a un mandat de recherche et développement axé sur l'étude des comportements, des matériaux et des méthodes de construction utilisées dans le cadre de la gestion d'ouvrages majeurs. Le Centre identifie les opportunités dont la mise en œuvre est assurée par des mandats octroyés à des chercheurs, des consultants et des équipes internes. Les résultats permettent de mieux cibler les besoins à long terme et de minimiser les coûts d'interventions en préconisant une approche préventive assurant ainsi des économies aux contribuables.



Bien que la mise sur pied du Centre soit récente, plusieurs projets sont déjà en marche, notamment :

- + Mise sur pied d'un programme consacré au prolongement du cycle de vie du pont Jacques-Cartier, jusqu'en 2070, incluant une étude de la capacité portante au vent par essais en soufflerie de la portée principale, une évaluation de la performance sismique de la superstructure et des piles, ainsi qu'une caractérisation des assemblages de la portée principale.
- + Programme de recherche en laboratoire et in situ sur des bétons ultra performants pour le renforcement et la réhabilitation de piles, poutres et dalles de ponts.
- + Étude sur les alternatives aux sels de déglçage en considérant l'impact sur l'environnement et l'impact de la corrosion sur les infrastructures.

« Grâce à notre équipe dédiée à la recherche de solutions adaptées, nous comptons faire de PJCCI une référence canadienne en matière de gestion innovante et durable d'ouvrages majeurs » explique Sylvie Boulanger, Directrice principale du Centre d'innovation en infrastructures.



Succès et collaboration au pont Honoré-Mercier

Après huit (8) ans de travaux hautement complexes, le programme de remplacement du tablier de la section fédérale du pont Honoré-Mercier a été complété à l'été 2016. Exposé depuis des années à une lourde circulation, à des conditions climatiques arides et à une utilisation abondante des sels de voiries, la structure du pont Honoré-Mercier nécessitait des travaux majeurs de réfection pour assurer sa pérennité.

Le projet présentait des défis techniques considérables. Le choix final de conception devait permettre une cadence accélérée durant les blitz de travaux et limiter le poids global du tablier pour ne pas générer une charge additionnelle trop importante sur la structure. Après avoir étudié plus d'une dizaine d'alternatives, le procédé des dalles préfabriquées en usine avec assemblage en précontraint fut retenu. En plus d'être efficace, il optimisait les entraves à la circulation, réduisait le poids du tablier et offrait une durabilité supérieure aux autres techniques.

Au total depuis 2008, 982 dalles ont été nécessaires pour compléter l'ensemble du nouveau tablier, prolongeant ainsi la durée de vie du pont d'au moins 75 ans. Cet accomplissement significatif n'aurait pu être réalisé sans la contribution des travailleurs Mohawk et la collaboration du conseil de bande de Kahnawà:ke, de la MRC de Roussillon et des partenaires de la mobilité. Grâce à une planification détaillée en amont, à des efforts concertés de la part des partenaires et à une réalisation en mode intensif, jour et nuit, sept jours sur sept, les travaux ont été couronnés de succès, avec une semaine d'avance.

Préparer la déconstruction du pont Champlain

Le pont Champlain a atteint sa durée de vie utile. Afin de permettre au gouvernement de prendre une décision éclairée, PJCCI a réalisé une étude d'avant-projet sur la déconstruction du pont Champlain qui comprend l'analyse des méthodes de déconstruction ainsi que l'évaluation préliminaire des effets environnementaux.

Quatre (4) champs d'études, soit les méthodes de déconstruction, le transport des matériaux, la valorisation des matériaux et la mise en valeur des actifs, ont été analysés selon une approche globale, privilégiant les principes de développement durable. Pour chacun de ces champs d'études, des options ou méthodes ont été étudiées et comparées selon une série de critères d'évaluation se rapportant à la faisabilité technique, la viabilité et les retombées économiques, les impacts environnementaux et l'acceptabilité sociale.

L'étude d'avant-projet recommande des scénarios pour déconstruire, transporter et valoriser les 253 000 tonnes de béton, 17 000 tonnes d'acier et 12 000 tonnes d'asphalte qui composent le pont Champlain. De plus, différentes options de mise en valeur des actifs ont été proposées pour redonner une portion des espaces et infrastructures aux citoyens. Parmi les scénarios proposés, soulignons des haltes cyclables, la mise en valeur des milieux naturels, un parcours historique et artistique et des quais multifonctionnels. Le scénario final des aménagements pourra être développé suite aux consultations avec la population et les parties prenantes.





ACTEUR SOCIAL ET URBAIN

Au cœur des grands événements de Montréal

Les infrastructures sous la responsabilité de PJCCI contribuent au dynamisme social et aux activités culturelles de la métropole. La Société est heureuse d'avoir accueilli cette année encore les membres de la communauté pour des rendez-vous très spéciaux :

- + Passage de près de 25 000 cyclistes sur le tablier du pont Jacques-Cartier à l'occasion de la 32^e édition du Tour de l'île de Montréal
- + Visite privilégiée du pont Champlain et de l'Estacade dans le cadre du 24 heures de science
- + Rassemblement festif les soirées d'été au pont Jacques-Cartier pour admirer L'International des Feux Loto-Québec
- + Départ du Marathon Oasis Rock'n'Roll de Montréal depuis le pont Jacques-Cartier
- + Parcours didactique mettant en valeur le patrimoine et l'art urbain au pont Jacques-Cartier lors des Journées de la Culture



Deux kilomètres en parcours protégé pour les cyclistes

PJCCI a inauguré au printemps 2016 la nouvelle piste cyclable en site propre sur l'Estacade du pont Champlain. L'ajout d'un parcours distinct tout le long de l'ouvrage a permis de sécuriser le passage des usagers et d'améliorer l'expérience des cyclistes, piétons et coureurs.

La nouvelle piste d'une longueur de deux (2) kilomètres est dotée d'un revêtement antidérapant fait d'un matériau léger et durable. De plus, un système de lampadaires LED améliore considérablement la qualité de l'éclairage tout en étant beaucoup moins énergivore.

« Nous sommes fiers de contribuer à l'amélioration et à la sécurisation du réseau cyclable et piétonnier du Grand Montréal », témoigne Catherine Tremblay, Directrice principale, Projets, Construction et Opérations et entretien. « Ce tronçon de la Route verte offre des vues imprenables sur le fleuve et permet aux sportifs de rejoindre le réseau de la Voie maritime du Saint-Laurent et du parc Jean-Drapeau. »

Suite aux travaux, un reboisement a été effectué aux abords de l'ouvrage; les trois strates végétales indigènes ont été utilisées pour reboiser le secteur. De plus, un hibernacle à couleuvres brunes a été aménagé près de l'approche Nord (secteur île des Sœurs), dans le but d'étudier et de protéger cette espèce de la faune locale qui figure sur la liste des espèces désignées menacées ou vulnérables.

+ 931 arbres, arbustes ont été plantés aux abords de l'Estacade

Partage d'expérience et de savoir

Cette année, les employés de la Société ont donné pas moins de dix-sept (17) présentations externes auprès de publics scolaire, communautaire et professionnel afin de mettre de l'avant ses activités et de promouvoir son expertise. Les conférences touchaient autant les projets et réalisations de PJCCI que l'ingénierie de ses structures, l'approche de développement durable de la Société et le métier d'ingénieur.



Bon voisinage aux abords du pont Jacques-Cartier

Consciente des impacts que représentent les travaux majeurs de renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier pour les résidents et commerçants aux abords de la structure, PJCCI a mis sur pied un comité de bon voisinage. Cette formule de rencontre publique vise à établir un dialogue ouvert et axé sur la recherche de solutions pour permettre une cohabitation harmonieuse du chantier dans le quartier.

La participation de plusieurs citoyens et regroupements de propriétaires, de même que la présence des intervenants-clés du secteur (entrepreneur, firme de surveillance, service de police, responsables municipaux) permettent de communiquer efficacement les travaux et les mesures préventives s'y rattachant, et d'identifier les nuisances générées par le chantier pour trouver conjointement des solutions adaptées.

Investissement communautaire

Depuis sa constitution, la Société joue un rôle actif dans l'amélioration de la qualité de vie des communautés où elle est présente par une gestion responsable des ouvrages qui lui sont confiés. La Société s'est récemment dotée d'une stratégie d'investissement communautaire structurée permettant d'optimiser la contribution de PJCCI auprès de ses publics cibles.

Les domaines d'activité privilégiés sont les organismes et municipalités œuvrant à proximité des infrastructures de PJCCI, les Premières Nations, les organisations liées à la mobilité, l'industrie du génie et les secteurs connexes, et enfin le milieu académique. À noter que les dons et commandites de nature financière proviennent uniquement des revenus générés par les baux et permis.

Au cours du dernier exercice financier, la Société s'est investie à plusieurs niveaux :

- + Programme de récupération de seringues à la traîne aux abords du pont Jacques-Cartier, côté Montréal
- + Permis d'occupation de terrains sous le pont Jacques-Cartier à l'organisme Sentier urbain à des fins éducatives et d'horticulture urbaine
- + Partenariat financier pour la Soirée du Président au Colloque de l'Association québécoise des Transports
- + Contribution annuelle à la Société canadienne de génie civil et conférence sur le pont Champlain pour les membres de la section Montréal
- + Création d'un panneau didactique sur le caractère patrimonial du pont Jacques-Cartier contribuant à l'aménagement du Village au Pied-du-Courant
- + Soutien à l'équipe de l'École de technologie supérieure (ETS) pour la compétition étudiante du pont d'acier Hercule
- + Participation à titre de juge et commandite de la Compétition québécoise d'ingénierie
- + Permis au Marathon de Montréal pour le départ de la course depuis le pont Jacques-Cartier
- + Participation à titre de juge et commandite de la Compétition Pont POP
- + Contribution financière au Fonds d'action Saint-Laurent pour soutenir des projets qui contribuent à la pérennité des écosystèmes
- + Participation à titre de juge à la compétition de ponts en carton de l'École Polytechnique de Montréal
- + Permis au Tour de l'île de Montréal pour le passage des cyclistes sur le pont Jacques-Cartier

Une riche biodiversité aux abords des infrastructures

Au cours de l'année, PJCCI a complété un inventaire de la biodiversité permettant à l'ensemble de ses équipes d'avoir une compréhension globale de son territoire et des espèces fauniques et floristiques qui s'y trouvent. Cet exercice de référence a notamment couvert la cartographie des communautés fauniques et des unités de végétation sur les terrains gérés par la Société, une localisation des espèces à statut particulier présentes ou susceptibles d'être présentes sur lesdits terrains, l'identification des habitats de grande valeur écologique, ainsi que l'élaboration de bonnes pratiques en vue de préserver les espèces et leur habitat.

Cet exercice est un bon exemple de l'application du principe de précaution auquel la Société adhère, permettant d'obtenir des données scientifiques qui informeront les mesures de prévention de dégradation de l'environnement.

+ 11 espèces fauniques et 3 espèces floristiques à statut particulier inventoriées sur ses terrains

+ 2 couples de faucons ayant chacun produit une portée ont trouvé refuge dans les nichoirs prévus à cette fin sur ses structures, de même que 550 nids d'hirondelles à front blanc

+ 1,35 km² des sites de la Société qui sont situés dans, adjacents à, ou qui contiennent des aires protégées et des zones de grande valeur écologique en dehors des aires protégées



Des infrastructures conviviales grâce aux employés

Le comité de mise en valeur des actifs est un groupe de travail axé sur l'initiative du personnel pour rehausser l'attrait et l'intégration urbaine des infrastructures sous la responsabilité de la Société. Cette année, deux projets artistiques ont vu le jour au pont Jacques-Cartier grâce à ces efforts.

Le passage piétonnier du pavillon de l'île Sainte-Hélène permet aux piétons et cyclistes de passer sous le tablier du pont Jacques-Cartier pour rejoindre la piste multifonctionnelle et le trottoir. Souhaitant animer et rehausser l'attrait de ce lien, PJCCI a mandaté une œuvre à l'organisme MU, pour offrir aux usagers un voyage dans le temps. Grâce à une séquence de toiles imagées représentant une époque où la ville vibrait au rythme d'un de ses plus grands chantiers, les deux (2) murales signées par Rafael Sottolichio donnent au tunnel des allures de parcours dans le temps et offrent aux usagers une nouvelle appréciation de ce monument historique.

D'autre part, la Société a renouvelé sa collaboration avec l'artiste montréalais Stéphane Leclerc pour une deuxième phase du projet Veduta. Cette œuvre d'art urbain, créée de bandes colorées appliquées sur les barreaux de la piste multifonctionnelle, vise à moduler visuellement l'espace à travers un parcours chromatique. Cette année, le projet s'est étendu aux deux (2) portes d'entrée de la piste multifonctionnelle, du côté de Montréal et de Longueuil avec des résultats très positifs quant à l'amélioration de l'expérience des usagers.

GOUVERNANCE

4



CONSEIL D'ADMINISTRATION : **Guy Martin**, Administrateur – **Paul T. Kefalas**, Président du conseil – **Glen P. Carlin**, Premier dirigeant – **Denise Hébert**, Administratrice – **Serge Martel**, Président-adjoint du conseil – **Dominique Bouchard**, Administrateur.

REDEVABILITÉ

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État mère mandataire de Sa Majesté en vertu du Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (DORS / 98-568). Elle est assujettie à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP).

La Société doit rendre compte de la conduite de ses affaires au Parlement par l'entremise du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. Elle est principalement financée par voie de crédits parlementaires. Des revenus provenant d'autres sources, telles que les baux et permis, contribuent également à son financement de façon marginale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Société est constitué de six (6) membres incluant le Premier dirigeant. Les administrateurs sont nommés par le ministre, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le président du Conseil d'administration et le Premier dirigeant sont nommés par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre. Le président du Conseil d'administration n'a pas de rôle exécutif au sein de l'équipe de direction.

Conformément aux pratiques de saine gouvernance, le Conseil d'administration a formé trois (3) comités permanents :

- + Le Comité de gouvernance, lequel est responsable de l'évaluation de tous les aspects et pratiques de régie de PJCCI. Son mandat est de proposer au Conseil d'administration la façon dont PJCCI abordera les questions relatives à ses pratiques de régie et appliquera les lignes directrices relatives à la régie des sociétés d'État émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor ;

- + Le Comité d'audit, dont les responsabilités sont telles que prévues à la LGFP. Elles incluent la surveillance des normes d'intégrité et de comportement de PJCCI, la surveillance de l'intégrité et de la crédibilité de ses rapports financiers et la surveillance de ses systèmes et pratiques de contrôle interne ; et
- + Le Comité des ressources humaines, dont le principal rôle est de fournir des orientations à l'égard de l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques en matière de ressources humaines qui sont conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de PJCCI ainsi qu'à son plan stratégique et à ses objectifs.

Le Conseil d'administration a également formé divers comités consultatifs et non décisionnels pour voir à la bonne marche des projets majeurs. Des présentations trimestrielles permettent également au Conseil d'administration d'aborder les différents enjeux dont ceux touchant au développement durable.

Les postes au sein du Conseil d'administration et de la haute direction sont comblés à 64 % par des hommes et à 36 % par des femmes.



+ 17 réunions du Conseil d'administration en 2016-2017

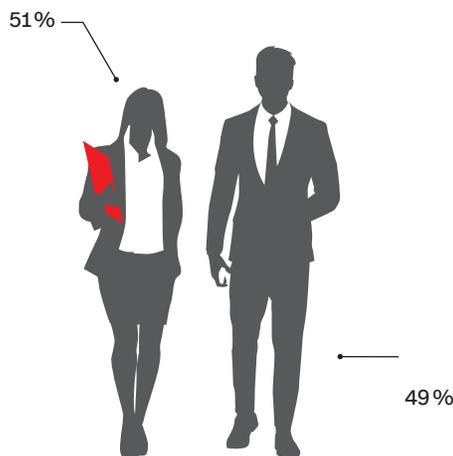
CAPITAL HUMAIN

L'équipe multidisciplinaire de PJCCI est composée de plus de 160 personnes, issues de diverses disciplines et corps de métier.

La Société est engagée à investir dans le développement de ses employés, pour leur offrir un environnement de travail favorable, stimulant, respectueux, sain et sécuritaire, où ils peuvent développer leur talent. À cet effet, PJCCI a poursuivi cette année le développement de l'ensemble des employés en misant sur la formation, le transfert de connaissances, la sensibilisation aux différents aspects du mieux-être au travail et la mise en place d'initiatives visant à favoriser l'engagement et la mobilisation des équipes. À ce chapitre, les réalisations significatives sont les suivantes :

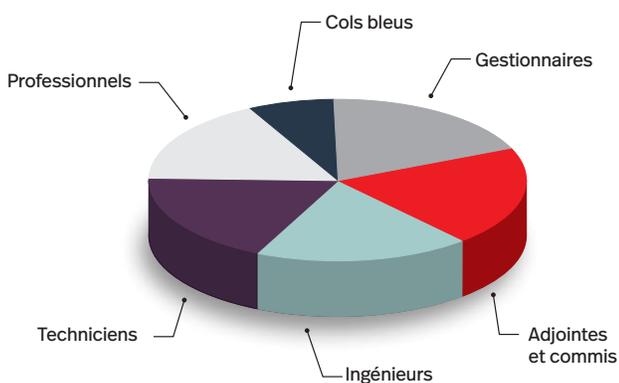
- + Développement de plans de contingence en cas de départ soudain et imprévu d'employés
- + Bonification du plan de performance et intégration de la gestion des compétences
- + Démarche sur la gestion des hauts potentiels
- + Mise en œuvre d'un programme de santé et mieux-être au travail basé notamment sur des thématiques telles que la gestion du stress, la reconnaissance et de saines habitudes de vie
- + Documentation et standardisation des processus et procédures de nos pratiques d'affaires

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS SELON LE SEXE

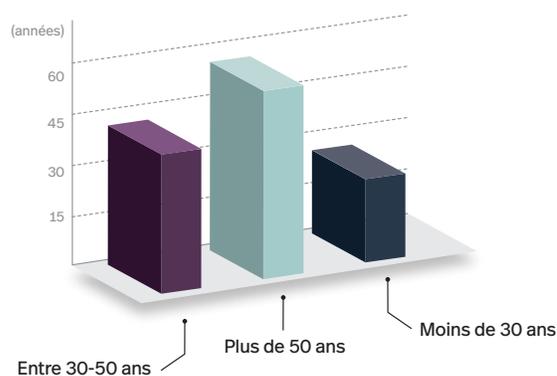


+ Moyenne de 36 heures de formation offertes aux employés en 2016-2017

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR POSTE



RÉPARTITION DES EMPLOYÉS SELON L'ÂGE





ÉQUIPE DE DIRECTION : **Julie Paquet**, MA, Directrice Communications – **Claude Lachance**, CPA, CMA, MBA, ASC, Directeur principal, Administration – **Sylvie Boulanger**, ing., P. Eng. Ph.D., Directrice principale, Centre d'innovation en infrastructures – **Glen P. Carlin**, ing., F.ACG, F.ICI, Premier dirigeant – **Catherine Tremblay**, ing., Directrice principale, Projets, construction et opérations – **Sandra Martel**, ing., Directrice principale, Gestion des actifs – **François Demers**, ing., M.Ing., Directeur principal, Projets Champlain, CNPC

Renouvellement de la convention collective des cols blancs

Le Syndicat canadien de la fonction publique (section locale 4102) regroupe 62% des employés qui sont affectés aux équipes d'exploitation et d'administration au sein de PJCCI. En décembre 2016, les représentants syndicaux et la direction de la Société ont signé une nouvelle convention collective pour la période s'échelonnant du 1^{er} janvier 2016 au

31 décembre 2020. Les nouvelles dispositions à la convention prévoient notamment des augmentations salariales, des aménagements à l'horaire flexible, un nouveau régime d'assurance de courte durée et des ajustements au système d'évaluation de performance.



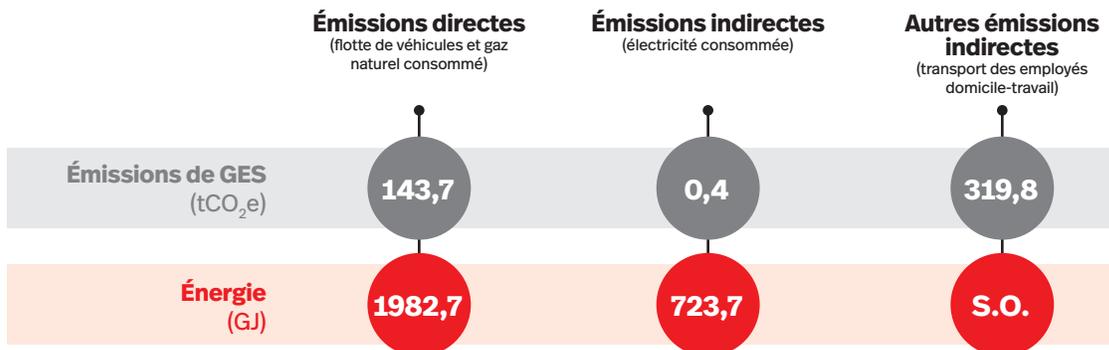
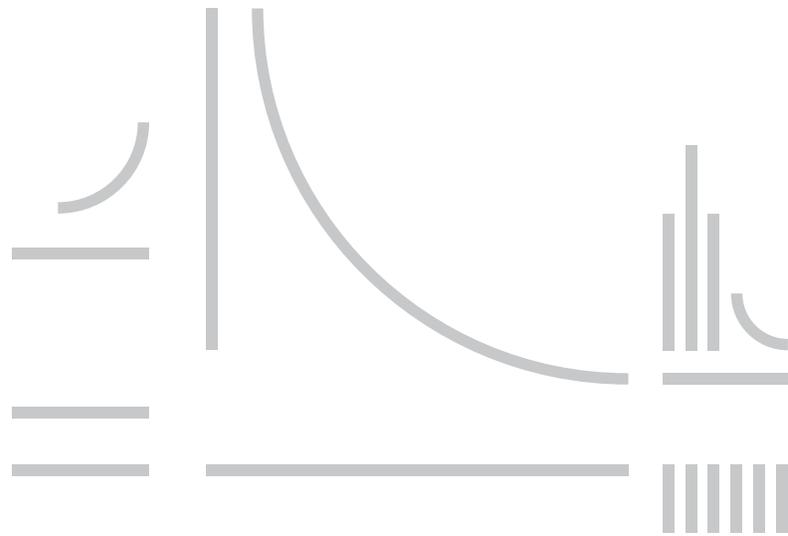
Effort de réduction de l'empreinte environnementale

À l'échéance des baux de location de ses bureaux administratifs, PJCCI a saisi l'occasion de regrouper la majorité de ses équipes dans de nouveaux locaux à la Tour SSQ située à Longueuil. En juillet 2016, le siège et principale place d'affaires de la Société a été relocalisé dans un aménagement lumineux à aire ouverte réparti par équipes de projet pour entre autres favoriser l'efficacité et le travail d'équipe.

Dans ce contexte, la Société a réalisé deux (2) exercices de quantification de l'impact de ses activités de bureau pour être en mesure de réduire son empreinte environnementale. Soulignons les mesures suivantes qui font une différence sur l'émission de gaz à effet de serre, les consommables de bureau, la production de déchets et la consommation d'eau :

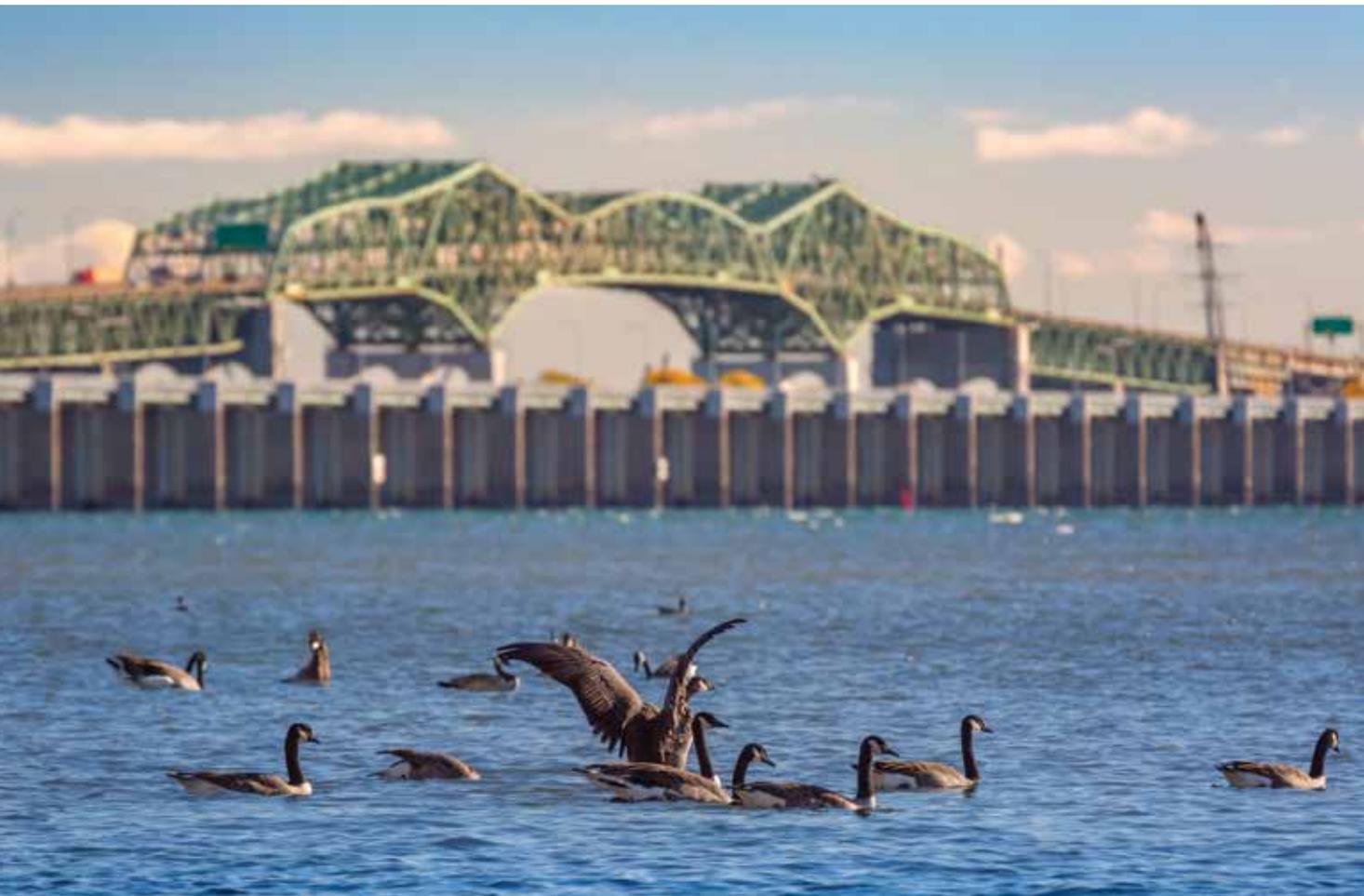
- + Édifice certifié LEED Argent
- + Proximité des transports en commun (métro, autobus) et point de rassemblement de covoiturage
- + Présence de supports à vélo et de douches dans l'édifice
- + Flotte de véhicules PJCCI pour les déplacements professionnels
- + Sources d'énergie renouvelable pour les bureaux administratifs et les systèmes de transport intelligents
- + Édifice muni d'un système automatique de fermeture des lumières
- + Consommation de papier réduite grâce au système d'impression « nuagique »
- + Gestion responsable des instruments d'écriture à l'achat (choix écoresponsable avec certification) et en fin de vie (programme de recyclage et réutilisation)
- + Installation d'un système de tri des matières recyclables
- + Élimination des distributeurs d'eau embouteillée et augmentation du nombre de point de distribution d'eau connectés directement sur l'aqueduc traitant l'eau puisée dans le fleuve Saint-Laurent

Le suivi de l'empreinte environnementale se limite actuellement aux opérations administratives, mais sera étendu à l'ensemble des activités au cours des prochaines années.



Notes

- a) La méthodologie du « GHG Protocol » est utilisée, et les gaz compris dans le calcul sont le CO₂, le CH₄ et le N₂O
 b) Les facteurs d'émissions proviennent principalement du Rapport d'inventaire national des GES du Canada (1990-2015)



RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

Orientations en matière de développement durable

Le développement durable fait partie intégrante de la mission et la vision de la Société. Au-delà de la réalisation de ses projets d'infrastructures, son engagement s'étend à la gestion de l'organisation et au souci de générer un impact positif pour la collectivité.

L'exercice 2015-2016 a permis de lancer la démarche de développement durable afin qu'elle soit plus systémique et intégrée. En appui à la politique interne, un premier plan d'action quinquennal (2016-2021) a été dressé pour considérer les aspects environnementaux, sociaux et économiques dans la façon de mener les activités de PJCCI et de gérer ses actifs.

La démarche de développement durable de la Société s'articule autour de huit (8) thématiques, 33 objectifs et 123 actions. L'avancement est mesuré à travers l'engagement de la Société, les programmes mis en œuvre, la mesure de la performance ainsi que la communication.

« Après avoir établi la fondation de notre approche, nous avons démarré plusieurs actions cette année permettant des progrès significatifs sur six (6) de nos huit (8) thématiques-clés », souligne Martin Chiasson, Directeur Environnement. « De plus, la publication jumelée de l'information financière et non-financière sous un même rapport représente un jalon important dans l'arrimage des principes de développement durable aux activités de la Société. »

SUIVI DU PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

GESTION D'ENTREPRISE RESPONSABLE

THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2016-2017
<p>Gouvernance responsable et stratégie</p> <p>Intégrer les enjeux de développement durable dans les processus de gouvernance, de planification stratégique et d'administration</p>	<p>Intégrer les aspects de développement durable dans la stratégie</p> <p>Être en mesure d'évaluer la performance globale (performance financière et extra-financière) de la Société</p> <p>Gérer les risques de manière préventive et systémique, en s'assurant de couvrir tous les risques économiques, sociaux et environnementaux</p> <p>Considérer les attentes des parties prenantes dans la stratégie de la Société et interagir avec celles-ci</p> <p>Communiquer de façon transparente sur la stratégie, les enjeux et la performance financière et extra-financière de PJCCI</p>	<p>Établissement d'un plan d'action répondant aux orientations stratégiques définies</p> <p>Rédaction d'une politique clarifiant la vision, les orientations stratégiques et les objectifs/engagements en développement durable</p> <p>Rédaction et publication d'un premier rapport de développement durable</p> <p>Bonification des contenus de la section dédiée au développement durable du site web de la Société</p> <p>Recensement des parties prenantes pertinentes aux activités de PJCCI</p>
<p>Intégrité et gestion financière responsable</p> <p>Gérer les ressources financières de manière intègre, efficiente et responsable</p>	<p>Réaliser les activités dans le respect des lois et du Code de valeurs et d'éthique du secteur public</p> <p>Attribuer les contrats de manière juste et équitable, et combattre la corruption sous toutes ses formes</p> <p>Communiquer de façon transparente sur le financement gouvernemental et l'utilisation des fonds</p>	<p>Reddition de compte sur l'utilisation des fonds effectuée par les rapports trimestriels et le rapport annuel</p>
<p>Achats responsables</p> <p>S'assurer que les partenaires de la Société agissent avec la même éthique et contribuent au développement durable</p>	<p>S'assurer que les fournisseurs de PJCCI agissent de manière responsable</p> <p>Se procurer des produits et équipements plus durables</p>	<p>Lancement d'un appel de propositions pour octroyer un contrat dont le mandat sera d'élaborer l'approche d'approvisionnement responsable via l'intégration de critères environnementaux, sociaux et économiques au processus d'achat de biens et de services</p>

INFRASTRUCTURES DURABLES

THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2016-2017
<p>Sécurité des infrastructures et des usagers</p> <p>Offrir un service fiable et sécuritaire aux usagers des infrastructures gérées par la Société</p>	<p>Gérer la sécurité des infrastructures de manière systémique et préventive</p> <p>Être en mesure de répondre aux situations d'urgence</p> <p>Garantir un milieu de travail sain et sécuritaire</p>	<p>Conduite d'une étude sur les normes et les meilleures pratiques du secteur en matière d'inspection des infrastructures</p> <p>Révision de la Politique en matière de gestion et d'inspection des infrastructures</p> <p>Déploiement d'une culture santé et sécurité au travail (SST) via a) l'établissement d'un programme cadre pluriannuel pour assurer le respect des obligations de PJCCI, b) l'élaboration d'une structure de gouvernance et de fonctionnement via des comités internes, et c) le développement des compétences en matière de SST, autant à l'interne que contractuellement avec les entrepreneurs et consultants</p>
<p>Conception durable des infrastructures</p> <p>Concevoir et développer les infrastructures sous la responsabilité de la Société avec une vision de développement durable</p>	<p>Optimiser les aspects sociaux, économiques et environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des infrastructures</p> <p>Faciliter les modes de transport écologiques (tels que la marche, le vélo, les transports collectifs)</p> <p>Minimiser l'impact des travaux sur la qualité du service aux usagers</p>	<p>Développement et application d'un cadre d'analyse multicritères permettant d'étudier des scénarios de projet sur la base de critères techniques, environnementaux, sociaux et économiques</p> <p>Bonification sociale et environnementale sur plusieurs projets</p>
<p>Responsabilité environnementale</p> <p>Limiter l'impact des opérations et contribuer positivement à la conservation des écosystèmes</p>	<p>Gérer la démarche environnementale de manière systémique pour permettre l'amélioration continue</p> <p>Protéger et préserver les espèces naturelles sur et aux abords des infrastructures</p> <p>Gérer de façon responsable les actifs placés sous la responsabilité de PJCCI relativement à leur contamination</p> <p>Limiter l'empreinte environnementale de la Société</p>	<p>Réalisation d'un inventaire complet de la biodiversité sur et aux abords du territoire</p> <p>Quantification d'une première empreinte environnementale des activités administratives dans les nouveaux bureaux</p> <p>Démarrage du projet Solution Bonaventure pour la gestion des eaux souterraines contaminées</p>



CRÉATION DE VALEUR SOCIALE

THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2016-2017
<p>Capital humain</p> <p>Traiter les employés de la Société de manière juste et équitable, et leur offrir un environnement de travail sécuritaire, sain et qui leur permette d'exceller</p>	<p>Maintenir un dialogue social de qualité</p> <p>Offrir une rémunération compétitive</p> <p>Veiller au bien-être des employés via la mise en place de mesures d'attraction et de rétention</p> <p>Offrir des opportunités de formation et de développement</p> <p>Bâtir un milieu de travail sain et respectueux en mettant l'accent sur la santé mentale</p>	<p>Réalisation d'un plan d'action suite au sondage d'engagement des employés</p> <p>Signature de la convention collective avec les employés cols blancs</p> <p>Déploiement de l'Académie PJCCI offrant des programmes de formation interne</p> <p>Développement et mise en œuvre d'un programme annuel de santé et mieux-être</p>
<p>Contribution socio-économique</p> <p>Contribuer au développement économique et à la qualité de vie des communautés dans lesquelles la Société opère</p>	<p>Entretenir un dialogue ouvert avec la communauté locale</p> <p>Respecter les droits des Autochtones et collaborer avec les communautés autochtones locales</p> <p>Contribuer au développement socio-économique du territoire</p> <p>Contribuer activement au développement des savoirs en matière d'infrastructures</p> <p>Soutenir des initiatives communautaires autour de ses infrastructures</p>	<p>Adoption de lignes directrices quant à l'investissement communautaire</p> <p>Rehaussement des plateformes et pratiques de communication</p> <p>Promotion de l'expertise de la Société via des représentations externes et une présence accrue auprès des facultés de génie québécoises</p> <p>Planification, de concert avec la communauté mohawk de Kahnawà:ke, de deux (2) projets de mise en valeur au pont Honoré-Mercier</p>

EN CHIFFRES

- + 9,5 M\$ consacré aux inspections et études
- + Taux d'accident avec perte de temps : 2,30 accidents / 200 000 heures travaillées
- + 1059 commentaires et plaintes des usagers traités
- + 103 indicateurs d'aide à la décision en développement durable développés dans le cadre des projets de la Société
- + 351 opportunités et demandes médias pour informer le public de ses activités et partager son expertise
- + 100 % de retour au travail des employés prenant un congé parental



RÉGIME DE VÉRIFICATION

Le vérificateur de PJCCI est le vérificateur général du Canada aux termes du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* et du décret No C.P. 2016-0219. Le vérificateur général effectue un audit annuel des opérations de la Société en conformité avec la LGFP afin de vérifier que les états financiers sont présentés fidèlement selon les principes comptables reconnus et que les opérations ont été effectuées en conformité avec la LGFP, l'acte constitutif et les règlements administratifs.

PJCCI développe des plans d'audits internes de ses opérations sur plusieurs années dans le but de déterminer, entre autres, si ses systèmes de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance lui permettent de s'acquitter de sa mission de façon économique, efficiente et efficace en conformité avec la législation applicable. Pour les réaliser, PJCCI retient les services de firmes externes.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société traite toute demande d'accès à l'information et de renseignements personnels en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels. De plus, via le portail Info Source, la Société fournit de l'information au sujet des fonctions, des programmes, des activités et des fonds de renseignements connexes.

+ 6 demandes d'accès à l'information ont été traitées durant l'année financière



RÉMUNÉRATION

Le gouverneur en conseil détermine le barème de la rémunération du Président, des autres membres du conseil ainsi que du Premier dirigeant. La rémunération du président et des autres membres du Conseil est conforme aux Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État et à l'article 108 de la LGFP. Le président du Conseil reçoit des honoraires annuels de 7 500 \$ et bénéficie d'un taux journalier de 300 \$ pour assister aux réunions du Conseil d'administration et des comités, alors que les autres membres du Conseil reçoivent des honoraires annuels de 3 800 \$ et sont rémunérés au taux journalier de 300 \$. Les dépenses raisonnables encourues par les membres du conseil dans le cadre de leur fonction, y compris les déplacements, l'hébergement et les repas, sont remboursées.

Les conditions d'embauche du Premier dirigeant sont énoncées dans les Conditions d'emploi et avantages sociaux particuliers aux personnes nommées par le gouverneur en conseil à des postes à temps plein. L'échelle salariale du Premier dirigeant (PPD 3) varie de 179 200 \$ à 210 800 \$. Celui-ci ne bénéficie d'aucun taux journalier pour assister aux réunions du conseil d'administration.

Le gouverneur en conseil peut également accorder au Premier dirigeant une prime au rendement atteignant 15 % de son salaire de base, en fonction du degré de réalisation de ses principaux objectifs de rendement.

FRAIS DE DÉPLACEMENTS, D'ACCUEIL ET DE CONFÉRENCES

Conformément au décret C.P. 2015-1112 et à l'article 89 de la LGFP, le tableau suivant rend compte des frais annuels de déplacements, d'accueil, de conférences et d'événements pour l'exercice 2016-2017.

FRAIS	(EN MILLIERS \$)
Déplacements	52
Accueil	17
Conférences	47
Total	116

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

5



ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES

Sécurité et sûreté des infrastructures

Les infrastructures exploitées et entretenues par PJCCI ont été exposées à une circulation lourde, aux conditions climatiques et à une utilisation abondante de sels de voirie. L'âge de ces infrastructures, le financement requis pour en assurer l'entretien et la réfection de même que des actes délibérés, comme le terrorisme, le vandalisme ou même les manifestations, représentent des risques réels.

Une fermeture de voies, d'un pont ou de la voie maritime pourrait avoir une incidence sur :

- + la sécurité des usagers
- + l'économie régionale et nationale,
- + la réputation de PJCCI et du Canada.

PJCCI a entrepris un important programme de réparation et d'entretien grâce au financement reçu dans le cadre du Budget 2014 en vue de prolonger la vie utile de ses structures.

En 2016-2017, la Société a réalisé 83 % des travaux planifiés à son programme de travaux majeurs et 63,1 M\$ de travaux non budgétés. PJCCI administre judicieusement son programme d'entretien majeur afin de prolonger le plus possible la durée de vie de ses infrastructures.

Par ailleurs, la Société dispose d'un plan de mesures d'urgence et collabore avec d'autres partenaires afin d'assurer la cohésion dans les approches et les procédures d'urgence. PJCCI organise périodiquement des réunions de suivi et des plans de collaboration avec les services policiers pour gérer les risques liés au terrorisme, vandalisme et manifestations. Des systèmes de surveillance sont installés pour permettre une surveillance en continu.

Financement durable

PJCCI n'a pas de financement établi au-delà de 2019-2020. Si ce manque de financement n'est pas comblé, il pourrait y avoir un impact sur la capacité de la Société à procéder aux inspections et à l'entretien, augmentant ainsi les risques associés à la dégradation des ponts et structures.

PJCCI continue de collaborer avec Infrastructure Canada pour définir les besoins en matière de financement à court et à long terme avec un plan de financement décennal révisé annuellement. Il est nécessaire de déterminer la source de financement au-delà de 2019-2020.

Des réserves pour risques ont été prévues relativement aux coûts de construction et devraient suffire pour couvrir les travaux ou les événements imprévus. De plus, PJCCI réutilise les fonds dégagés au fur et à mesure de la réalisation du programme d'entretien pour accélérer certains travaux prioritaires.

Gestion du changement organisationnel

PJCCI doit s'assurer qu'elle possède la capacité opérationnelle nécessaire pour réaliser son programme d'entretien majeur et se conformer à ses obligations légales. Les risques de gestion du changement organisationnel peuvent avoir une incidence sur les coûts si la Société ne dispose pas de systèmes d'information et de gestion efficaces et intégrés.

PJCCI a complété l'avant-projet visant l'implantation de la gestion électronique des documents (GED), des outils de travail collaboratif, de l'intranet et de la signature électronique des documents. L'implantation se réalisera sur deux (2) années financières débutant en juin 2017.

La Société a également procédé à l'implantation d'un outil pour la gestion des demandes et incidents sur son environnement technologique.

Santé et sécurité

PJCCI doit s'assurer d'avoir les outils en place afin de respecter ses obligations en matière de SST dans un environnement légal complexe.

Notamment, eu égard à l'augmentation des contrats octroyés par la Société pour la réalisation de travaux majeurs sur ses structures et l'augmentation de son personnel, PJCCI s'est dotée de divers outils afin de répondre à ses obligations légales en vertu de la Partie II – Santé et Sécurité du Code canadien du travail.

En septembre 2016, un programme cadre a été entériné par le Conseil d'administration. Le programme cadre 2016-2019 a pour but premier de définir les orientations et permet de clarifier et consolider les fondements d'actions et les exigences à mettre en place. Les principes directeurs et une démarche y sont définis afin de permettre l'atteinte des objectifs. Il s'agit également d'une opportunité d'identifier les meilleures pratiques connues et les caractéristiques des organisations performantes.

La vision du programme cadre SST est de mettre en place les conditions pour progresser vers une culture de « zéro blessure par choix ». La direction de PJCCI confirme son haut niveau d'engagement dans le développement de la culture en santé et sécurité au travail à tous les niveaux de l'organisation. Pour illustrer son engagement et faciliter l'implication des employés, de nouveaux mécanismes de concertation ont été mis en place, notamment un comité d'orientation pour définir les objectifs du comité local de santé et sécurité au travail et un comité avisier pour guider et conseiller le comité de direction de PJCCI en termes de SST.

Coordination avec la construction du CNPC

La Société doit gérer ses projets de réfection et d'entretien dans le secteur du pont Champlain en étroite collaboration avec Infrastructure Canada (INFC) et le partenaire privé dans le cadre du projet du CNPC.

Infrastructure Canada a conclu une entente avec le partenaire privé et une entente avec PJCCI afin de bien définir le rôle de chacun. PJCCI a dédié des ressources pour la coordination via son bureau de projets Champlain qui assure la réalisation du programme d'entretien majeur du pont Champlain actuel et offre son support à INFC et au partenaire privé.

Gestion des actifs

PJCCI est appelée à effectuer une gestion proactive et systémique de ses actifs et se conformer à la notion de développement durable dans ses choix d'investissements assurant la pérennité de ses infrastructures. Dans cet esprit, la Société a mandaté une firme externe pour effectuer une première évaluation de ses pratiques d'affaires en lien avec la gestion d'actifs par rapport à la norme ISO 55000. Il est à noter qu'à ce jour, seules quelques organisations au Québec ont procédé à une telle évaluation, ce qui démontre la volonté de PJCCI de devenir un chef de file dans la gestion du type d'ouvrages qui lui sont confiés.

Lors de cette première évaluation, PJCCI a été à même de constater que la Société utilise déjà des méthodes systémiques et intégrées quant à la gestion de ses actifs et à la planification de ses projets. Cette évaluation permet à la Société de cibler plus spécifiquement les actions de développement qui lui permettront d'assurer une gestion de ses ouvrages selon les meilleures pratiques, d'avoir une vue globale et à long terme des investissements requis et de l'état de ses ouvrages.

Au cours des prochaines années, PJCCI assurera la mise en place progressive des meilleures pratiques en gestion d'actifs afin d'assurer une gestion optimale visant la prolongation de la durée de vie de ses actifs.



ANALYSE DES RÉSULTATS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actifs financiers

Les Actifs financiers totaux ont atteint 101,1 M\$ au 31 mars 2017 (2016 – 100,3 M\$). La situation de trésorerie demeure liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral. La principale raison de l'augmentation de 0,8 M\$ des actifs financiers totaux provient de l'augmentation des comptes à recevoir commerciaux résultant de nouvelles ententes avec l'un de nos partenaires d'affaires. Au 31 mars 2017, le montant à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 46,4 M\$ (2016 – 17,2 M\$).

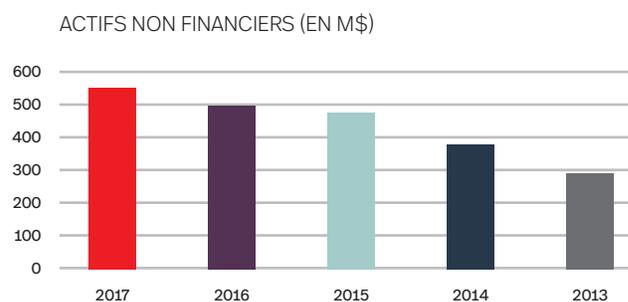
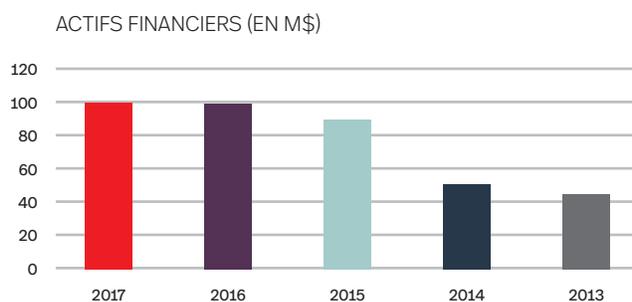
Actifs non financiers

Les Actifs non financiers se situent à 562,3 M\$ (2016 – 502,9 M\$), ayant augmenté de 59,4 M\$ durant la période (2016 – 27,7 M\$). Cette augmentation provient principalement des immobilisations corporelles de 561,8 M\$ (2016 – 502,2 M\$), soit une augmentation nette de 59,6 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent (2016 – 27,8 M\$). Les investissements importants pour l'année comprennent principalement des travaux d'immobilisations au pont Jacques-Cartier de 61,4 M\$, au pont Honoré-Mercier de 23,2 M\$, les travaux de l'autoroute Bonaventure de 1,2 M\$ et les travaux sur l'Estacade du pont Champlain de 8,5 M\$. Au cours de l'exercice 2014-2015, la Société a cessé de traiter en immobilisation les nouveaux investissements relatifs au pont Champlain. Par conséquent, des dépenses de travaux majeurs sur cette structure de l'ordre de 103,5 M\$ ont été imputées aux résultats. Les immobilisations sont payées en quasi-totalités par des crédits parlementaires du Gouvernement du Canada. L'amortissement de la période au montant de 33,4 M\$ (2016 – 28,9 M\$) vient réduire les investissements de la période en ce qui a trait aux immobilisations corporelles. Notons également que suite à une cession de certains de ses terrains au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, la Société a dû procéder à la disposition d'un actif corporel constatant ainsi une perte de 1,3 M\$.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui comprennent notamment les ponts, les routes et les structures connexes et dont la durée de vie utile est limitée, sont amorties sur leur durée de vie utile. Cette dernière est basée sur les estimations que la direction a établies quant à la durée de service de ces biens et fait l'objet d'un examen périodique destiné à en confirmer la validité. En raison de la longue durée de vie des immobilisations corporelles et des montants en cause, tout changement des estimations pourrait avoir un effet important sur les états financiers. La dégradation des actifs à long terme fait l'objet d'une vérification lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il est impossible de récupérer leur valeur comptable à partir de mouvements de trésorerie futurs. Si les conditions à venir devaient se dégrader par rapport à la meilleure estimation de la direction quant aux principales hypothèses économiques et si les flux de trésorerie associés devaient diminuer considérablement, la Société pourrait devoir assumer d'éventuelles et d'importantes charges à la suite de la moins-value de ses immobilisations corporelles.

La Société engage des charges pour l'entretien de ses immobilisations corporelles. Un grand nombre de ces charges s'inscrivent dans le cadre de grands projets pluriannuels d'infrastructure. En comptabilisant ces charges, la direction doit faire des estimations importantes quant à l'avancement des travaux réalisés afin de pouvoir évaluer le passif en fin d'exercice. Un changement du pourcentage estimé de l'avancement des travaux pourrait avoir un effet sensible sur la valeur estimée des charges ou des immobilisations corporelles qui sont comptabilisées.



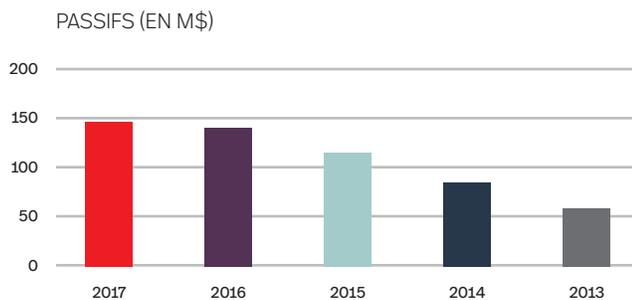
Passifs

Les passifs de 145,8 M\$ (2016 – 141,8 M\$) ont augmenté de 4 M\$ durant la période (2016 – 22,7 M\$). Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des retenues contractuelles à payer et de l'augmentation des obligations environnementales.

Les obligations environnementales liées à des terrains contaminés, qui sont expliquées à la note 7 des états financiers, ont augmenté de 3,5 M\$ dans l'exercice financier en cours (2016 – 12,1M\$) et atteint 46,7 M\$ (2016 – 43,2 M\$). Les travaux de construction lié au secteur Est et Ouest de l'autoroute Bonaventure, ont débuté à l'été 2016. Pour le secteur Ouest, une diminution des obligations environnementales est constatée suite au début des travaux et ainsi, à la réalisation des coûts ayant été provisionnés au cours des dernières années. Pour le secteur Est, une augmentation significative des obligations futures est constatée suite à la précision des hypothèses et à la modification des méthodes prévues de réalisation des travaux.

Pour mener à bien ses travaux sur ses structures, la Société a adjugé des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie des montants à payer jusqu'à l'achèvement de certains travaux dans le respect des exigences du contrat de construction ou aux fins de garantie. Ces retenues contractuelles ont atteint 19,1 M\$ au 31 mars 2017 (2016 – 12,8 M\$) principalement pour des projets aux ponts Honoré-Mercier, Champlain et Jacques-Cartier. L'augmentation de 6,3 M\$ (2016 – 1,5 M\$) constaté au cours de l'exercice est directement lié avec l'augmentation des charges d'entretien ainsi qu'aux acquisitions d'immobilisations corporelles. Une partie de ces montants deviendra payable à l'émission d'un certificat provisoire d'achèvement des travaux, et une autre partie deviendra exigible environ une année plus tard après la fin de la période de garantie.

Les Crédeurs et charges à payer ont diminué de 5,1 M\$ dans l'exercice financier en cours (2016 – augmentation de 9,2 M\$) et atteignent 79,2 M\$ (2016 – 84,3 M\$). La variation est attribuable principalement à la diminution des dossiers de réclamations à payer aux entrepreneurs.



Obligations environnementales

La Société a comptabilisé un passif important au titre du poste obligations environnementales visant à contenir et à traiter les eaux souterraines contaminées sur les terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure, comme l'indique la note 7 des états financiers. Les estimations à la base de ce passif tiennent compte de la nature à long terme des mesures nécessaires de confinement et de traitement des eaux. Les changements quant à l'ampleur des coûts estimés pourraient avoir un effet important sur les états financiers. Notons que l'obligation environnementale de 46,7 M\$ présenté à l'état de la situation financière est fondée sur des contrats signés et en cour d'appel d'offre.

Changement de méthode comptable

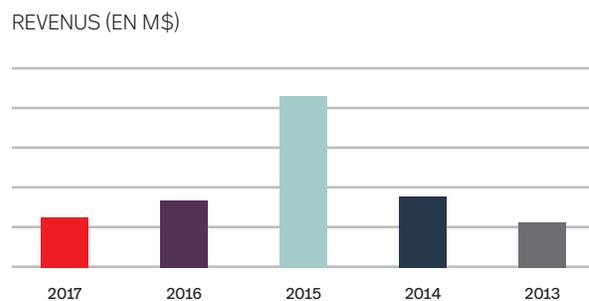
Périodiquement, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public publie de nouvelles normes comptables que la direction examine pour vérifier si elles peuvent s'appliquer à la Société. Au cours de l'année financière, il n'y a pas eu d'adoption de nouvelles normes comptables ayant des conséquences pour la Société.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Revenus

Les revenus de la Société en 2017 ont été de 1,2 M\$ (2016 – 1,6 M\$), soit une diminution de 0,4 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent (2016 – 2,7 M\$).

Les produits de baux et permis ont diminué en 2017 de 0,1 M\$ (2016 – 3 M\$) pour se situer à 0,6 M\$ (2016 – 0,7 M\$). Les revenus, bien qu'impactés par les conditions et fins des différents engagements commerciaux, sont demeurés relativement stables.



Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires constatés à l'État des résultats totalisent 286,2 M\$ en 2017 et 245,3 M\$ en 2016. Ces crédits sont répartis entre les charges d'exploitation, soit 191,9 M\$ (2016 – 157,9 M\$) et les immobilisations qui représentent 94,3 M\$ (2016 – 87,4 M\$).

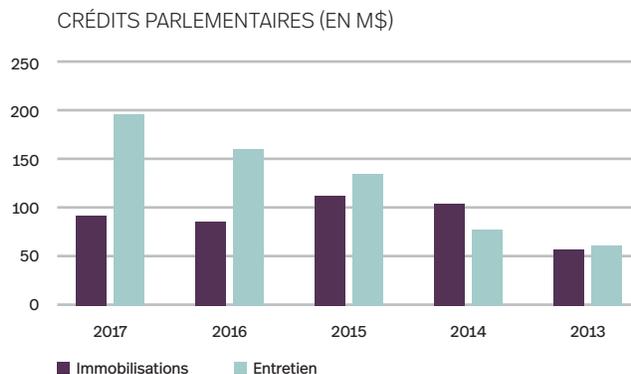
Les crédits parlementaires soutiennent la quasi-totalité du financement des activités de la Société. Pour 2016-2017, les crédits accordés au budget de PJCCI sont de 338 M\$ (2016 – 426,8 M\$). L'utilisation de crédits parlementaires dans l'acquittement des charges de l'année a été de 84,7% soit 286,2 M\$ (2016 – 57,5% soit 245,3 M\$).

L'utilisation des crédits parlementaires attribuables aux frais de fonctionnement, entretien régulier, administration et ingénierie, sont inférieurs de 9,2% des crédits budgétés alloués à ces types de charges.

En ce qui a trait aux travaux majeurs, les crédits parlementaires budgétés pour 2016-2017 était de 300,3 M\$, dont 125,6 M\$ pour le pont Champlain. La valeur des travaux réalisés au cours de l'année a été de 252,2 M\$, dont 103,5 M\$ pour le pont Champlain.

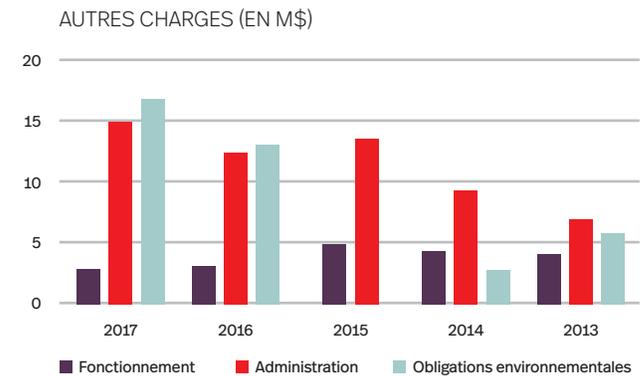
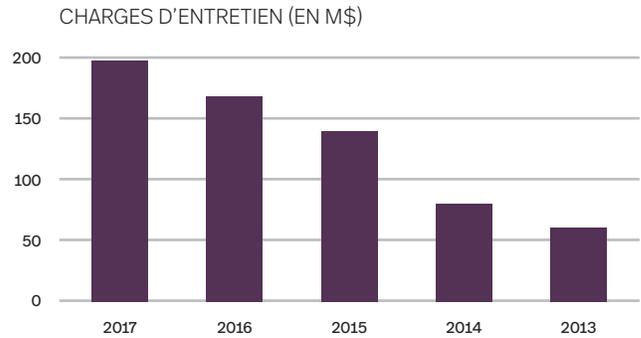
En excluant le pont Champlain, les sommes non utilisées sont de 26 M\$ soit 14,9% du budget prévu de 174,7 M\$. L'écart s'explique principalement par des sommes additionnelles de 2,9 M\$ pour le paiement partiel de la taxe sur les produits et services non budgétisée, 33,7 M\$ pour des travaux réalisés non budgétés, 35,9 M\$ pour la valeur de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés ainsi que 26,7 M\$ de fonds budgétés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans l'établissement de stratégies d'atténuation des risques.

Pour le pont Champlain, les sommes non utilisées sont de 22 M\$ soit 17,5% du budget prévu de 125,6 M\$. L'écart s'explique principalement par des sommes additionnelles de 1,2 M\$ pour le paiement partiel de la taxe sur les produits et services non budgétisée, 29,4 M\$ pour des travaux réalisés non budgétés, 4,4 M\$ pour la valeur de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés, 4,7 M\$ de provisions pour des réclamations des entrepreneurs et 43,5 M\$ de fonds budgétés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans l'établissement de stratégies d'atténuation des risques.



Charges

Les charges de la Société ont été de 231,3 M\$ (2016 – 230,9 M\$). L'augmentation des charges de 0,4 M\$ (2016 – 77,2 M\$) est principalement attribuable à une augmentation des dépenses d'entretien de 24 M\$ (2016 – 31,3 M\$), ainsi que l'absence de la perte (29,4 M\$) du à la cession d'actif au 1^{er} avril 2015. Enfin, des modifications aux hypothèses soutenant la variation du passif environnemental s'est traduit par une augmentation des obligations environnementales de l'ordre de 3,8 M\$. Les charges de fonctionnement et d'administration ont augmentées globalement de 2,2 M\$.



Entretien

Les charges d'entretien de 195,4 M\$ (2016 - 171,6 M\$) représentent une augmentation de 14 % des charges de l'année précédente (2016 - 22,3 %). L'écart provient principalement de l'augmentation du programme d'entretien majeur et de l'application de la directive de capitalisation de la Société qui est directement reliée à la nature des travaux effectués.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement ont été de 3,1 M\$ (2016 - 3,2 M\$), soit une diminution de 3 % par rapport à l'année précédente (2016 - 33 %). Les charges de fonctionnement étant constituées du service de patrouilles policières sur les infrastructures et régie par contrat, demeurent stable.

Administration

Les charges administratives ont été de 14,8 M\$ (2016 - 12,5 M\$), soit une augmentation de 18,4 % par rapport à l'exercice financier précédent (2016 - 0,1 %). La variation est due notamment à une augmentation des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais de services professionnels et la bureautique.

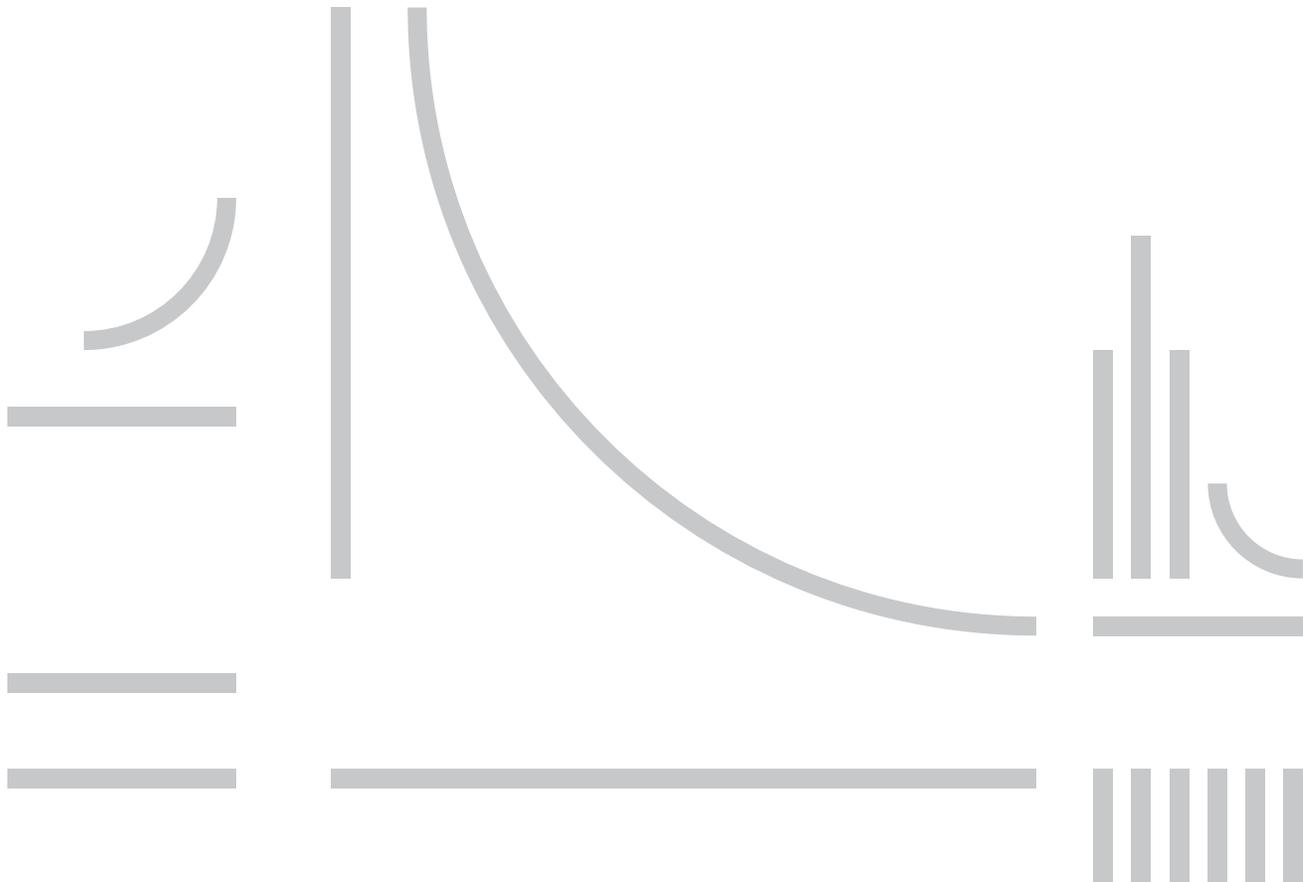
Obligations environnementales

Les charges relatives aux Obligations environnementales représentent 16,7 M\$ (2016 - 12,9 M\$). Elles sont principalement constituées de l'ajustement dû à l'augmentation de 20,2 M\$ des obligations environnementales suite à la révision des hypothèses ainsi que l'écart entre les dépenses réelles de l'exercice 2017 qui ont été inférieures de 3,5 M\$ par rapport à l'obligation correspondante estimée en 2016.

Tel que mentionné précédemment, cette variation est due notamment au début des travaux de construction dans les secteurs Est et Ouest de l'autoroute Bonaventure, venant ainsi préciser les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation du passif environnemental.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSorerIE

Les flux de trésorerie de la Société dépendent principalement du moment de la réception du financement du Gouvernement du Canada pour les dépenses liées aux projets et aux travaux d'entretien. Ce financement est émis uniquement sur demande à la suite de la comptabilisation des valeurs acquises pour les travaux ainsi que des biens et services reçus.



RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

(EN MILLION DE DOLLARS)

	2017	2016	2015	2014	2013
REVENUS					
Baux et permis	0,6 \$	0,7 \$	3,7 \$	1,3 \$	0,8 \$
Intérêts	0,6 \$	0,9 \$	0,6 \$	0,4 \$	0,3 \$
Total des revenus	1,2 \$	1,6 \$	4,3 \$	1,7 \$	1,1 \$
CHARGES					
Entretien	195,4 \$	171,6 \$	140,3 \$	76,8 \$	60,8 \$
Fonctionnement	3,1 \$	3,2 \$	4,8 \$	4,2 \$	4,0 \$
Administration	14,8 \$	12,5 \$	13,0 \$	9,0 \$	6,9 \$
Obligations environnementales	16,7 \$	12,9 \$	(4,4) \$	3,0 \$	5,4 \$
Perte sur cession d'actif	1,3 \$	30,7 \$			
Total des charges	231,3 \$	230,9 \$	153,7 \$	93,0 \$	77,1 \$
Déficit avant le financement du Gouvernement du Canada	(230,1) \$	(229,3) \$	(149,4) \$	(91,3) \$	(76,0) \$
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	191,9 \$	157,9 \$	131,2 \$	76,3 \$	58,7 \$
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles *	94,3 \$	87,4 \$	115,0 \$	102,9 \$	56,1 \$
Financement de la SPFL	–	–	–	2,3	2,6
Excédent lié aux activités **	56,1 \$	16,0 \$	96,8 \$	90,2 \$	41,4 \$

NOTES

* La présentation des paiements de transfert pour les immobilisations a été changée en 2013 afin que ces paiements soient présentés aux résultats au lieu d'être présentés au poste Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles à l'état de la situation financière, comme cela est indiqué au chapitre SP3410 (Paiements de transfert) des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

** Suite à une révision par Revenu Québec du statut de la Société prenant effet le 1^{er} octobre 2016, le statut de municipalité assigné à PJCCI aux fins de la taxe sur les produits (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ), a été révoqué. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre 2016, la Société se qualifie au régime d'organisme sans but lucratif (OSBL) concernant l'application de ces deux taxes. Par conséquent, PJCCI a droit aux remboursements partiels de la TPS et de la TVQ de 50 %, et ce en date du 1^{er} octobre 2016.

EXAMEN DE RENDEMENT DE 2016-2017

Activité 1 – Gérer et entretenir

Gestion des infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels ainsi que les propriétés de la région de Montréal.

60

Mesures de rendement en 2016-2017	Indicateurs de rendement	Calendrier	Situation																		
Réaliser le programme d'inspection et d'entretien majeur régulier.	Exécution du programme d'entretien en fonction des inspections annuelles et d'un examen opérationnel quotidien.	Une fois par année	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Axe</th> <th>% complété</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Autoroute Bonaventure</td> <td>98</td> </tr> <tr> <td>Pont de contournement</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Pont Jacques Cartier</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>Estacade du pont Champlain</td> <td>98</td> </tr> <tr> <td>Pont Honoré-Mercier</td> <td>98</td> </tr> <tr> <td>Tunnel de Melocheville</td> <td>98</td> </tr> <tr> <td>Structures de signalisation et d'éclairage</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Pont Champlain</td> <td>98</td> </tr> </tbody> </table>	Axe	% complété	Autoroute Bonaventure	98	Pont de contournement	100	Pont Jacques Cartier	80	Estacade du pont Champlain	98	Pont Honoré-Mercier	98	Tunnel de Melocheville	98	Structures de signalisation et d'éclairage	100	Pont Champlain	98
Axe	% complété																				
Autoroute Bonaventure	98																				
Pont de contournement	100																				
Pont Jacques Cartier	80																				
Estacade du pont Champlain	98																				
Pont Honoré-Mercier	98																				
Tunnel de Melocheville	98																				
Structures de signalisation et d'éclairage	100																				
Pont Champlain	98																				
Demander l'approbation d'un financement à long terme afin de contrer les risques majeurs pour les ponts et les structures à Montréal.	Affectation d'un financement à long terme à PJCCI pour contrer les risques majeurs pour les ponts intérieurs et structures.	2016-2017	Le plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020 a été révisé.																		
	Affectation d'un financement à long terme à PJCCI pour le projet environnemental des secteurs Ouest et Est de l'autoroute Bonaventure.	2016-2017	Activité continue. Le plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 a été approuvé. Le besoin d'un financement sur quinze (15) ans a été transmis à INFC.																		
Réaliser les projets financés dans les délais et sans dépassement de coûts.	Programme de réfection du pont Honoré-Mercier.	2013-2017	Renforcement du tablier complété. 86 % des travaux budgétés réalisés.																		
	Programme de réfection du pont Champlain.	2013-2018	Atteint. La huitième année du plan de dix (10) ans est en cours de réalisation. 95 % des travaux budgétés réalisés.																		
	Programme d'entretien majeur du pont Jacques-Cartier, de la section fédérale de l'autoroute Bonaventure, de l'Estacade du pont Champlain et du tunnel de Melocheville	2014-2019	Les travaux se poursuivent en collaboration avec les différents intervenants. 76 % des travaux budgétés réalisés.																		
	Programme de renforcement des poutres de rive du Pont Champlain.	2014-2019	Les travaux sont en avance selon le programme révisé. 100 % complétés.																		
	Mesures de mitigation pour les eaux souterraines contaminées du secteur de l'autoroute Bonaventure.	2013-2017	Les travaux se poursuivent en collaboration avec les différents intervenants. Les travaux devraient être complétés à l'automne 2017.																		

ÉTATS FINANCIERS



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction des Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société) est responsable de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

62

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec la directive émise en vertu de l'article 89 et la Partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, la Loi canadienne sur les sociétés par actions, le Règlement sur les Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc. de la Loi maritime du Canada et les statuts et règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de cinq administrateurs et du Premier dirigeant de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

Le vérificateur général du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.

Le Premier dirigeant,



Glen P. Carlin, ing.

Le 20 juin 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

63

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, au *Règlement sur les Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc.* de la *Loi maritime du Canada*, aux statuts et aux règlements administratifs de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,

Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Le 20 juin 2017
Montréal, Canada

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS

64

	31 mars 2017	31 mars 2016
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie	40 360 557	73 996 315
Débiteurs (Note 3)	60 729 006	26 365 791
Total des actifs financiers	101 089 563	100 362 106
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (Note 4)	79 156 586	84 257 787
Avantages sociaux futurs (Note 5)	666 898	1 288 041
Retenues contractuelles (Note 6)	19 097 776	12 810 568
Revenus reportés	229 813	269 591
Obligations environnementales (Note 7)	46 675 271	43 170 000
Total des passifs	145 826 344	141 795 987
Dette nette	(44 736 781)	(41 433 881)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 8)	561 811 621	502 181 579
Charges payées d'avance	498 049	671 643
Total des actifs non financiers	562 309 670	502 853 222
Excédent accumulé	517 572 889	461 419 341

ÉVENTUALITÉS, PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTES 10, 11 ET 12).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	2017		2016
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Baux et permis	586 000	566 434	737 464
Intérêts	500 000	623 358	834 101
Autres sources		21 722	35 464
Total des revenus	1 086 000	1 211 514	1 607 029
Charges (note 14)			
Entretien	252 038 000	195 411 473	171 640 690
Fonctionnement	4 315 000	3 067 258	3 176 198
Administration	13 503 000	14 795 052	12 528 145
Obligations environnementales	(11 780 000)	16 710 984	12 913 231
Perte sur cession d'actif		1 271 743	30 690 408
Total des charges	258 076 000	231 256 510	230 948 672
Déficit avant financement du Gouvernement du Canada	(256 990 000)	(230 044 996)	(229 341 643)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	227 253 000	191 852 576	157 891 531
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	110 745 000	94 345 968	87 455 670
Excédent lié aux activités	81 008 000	56 153 548	16 005 558
Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice	500 409 000	461 419 341	445 413 783
Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	581 417 000	517 572 889	461 419 341

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

66

	2017		2016
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice lié aux activités	81 008 000	56 153 548	16 005 558
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 8)	(110 744 000)	(94 345 968)	(87 455 670)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 8)	41 396 000	33 444 183	28 926 167
Perte sur cession d'actif	–	1 271 743	30 690 408
Gain à la vente d'immobilisations corporelles	–	–	(22 454)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	–	–	30 447
Total de la variation due au total des immobilisations corporelles	(69 348 000)	(59 630 042)	(27 831 102)
Acquisition de charges payées d'avance	–	(3 400 685)	(2 139 448)
Utilisation de charges payées d'avance	–	3 574 279	2 318 938
Total de la variation due aux charges payées d'avance	–	173 594	179 490
Diminution (augmentation) de la dette nette	11 660 000	(3 302 900)	(11 646 054)
Dette nette au début de l'exercice	(28 068 000)	(41 433 881)	(29 787 827)
Dette nette à la fin de l'exercice	(16 408 000)	(44 736 781)	(41 433 881)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	56 153 548	16 005 558
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 8)	33 444 183	28 926 167
Perte sur cession d'actif	1 271 743	30 690 408
Gain à la vente d'immobilisations corporelles	–	(22 454)
(Diminution) des avantages sociaux futurs	(621 143)	(133 743)
Augmentation des obligations environnementales	3 505 271	12 070 000
Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement		
(Augmentation) des débiteurs	(34 363 215)	(2 153 036)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(2 169 803)	9 090 352
Augmentation des retenues contractuelles	6 287 208	1 527 824
(Diminution) des revenus reportés	(39 778)	(12 302)
Diminution des charges payées d'avance	173 594	179 490
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	63 641 608	96 168 264
Activités d'investissement en immobilisations corporelles		
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	–	30 447
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(97 277 366)	(87 340 380)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(97 277 366)	(87 309 933)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(33 635 758)	8 858 331
Trésorerie au début de l'exercice	73 996 315	65 137 984
Trésorerie à la fin de l'exercice	40 360 557	73 996 315

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2017

68

1. POUVOIR ET ACTIVITÉS

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société), fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Depuis le 1^{er} décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle des ponts Jacques-Cartier et Champlain ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1^{er} octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports, en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1^{er} avril 2015, un décret visant le transfert des approches Sud et Nord du pont Champlain a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1112) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société est non assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Société dépend du Gouvernement du Canada pour son financement.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP). Les principales conventions comptables suivies par la Société sont les suivantes :

Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçu, est comptabilisée au Montant à recevoir du Gouvernement du Canada.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du Gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

- + Ponts et routes entre 5 et 48 ans
- + Véhicules et équipements entre 3 et 10 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats.

Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

Avantages sociaux futurs

RÉGIME DE RETRAITE

Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le Gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET ABSENCES RÉMUNÉRÉES

Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. Suite au renouvellement de leur convention collective en décembre

2016, les syndiqués n'ont plus la possibilité d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables au moment de leur départ. Les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque se sont fait offrir de les conserver jusqu'à leur départ ou de les monnayer. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, prévoit abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme des dépenses au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. Les risques financiers sont gérés conformément à des critères précis divulgués à la note 15. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification tel que présenté dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autre que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

Éventualités

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager puisse être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement n'est pas déterminable ou que le montant en cause ne peut pas être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers,

ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus relatifs aux travaux majeurs de réfection et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2017 \$	2016 \$
Somme à recevoir du Gouvernement du Canada	41 695 265	13 823 590
Taxes à recevoir	4 752 267	3 329 663
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	8 419 115	6 250 297
Autres débiteurs	5 862 359	2 962 241
	60 729 006	26 365 791

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2017 \$	2016 \$
Fournisseurs et frais courus	77 561 646	82 813 378
Salaires et charges sociales	1 594 940	1 444 409
	79 156 586	84 257 787

71

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Régime de retraite

Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (le régime). Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations de l'employeur, lesquelles représentent un multiple des cotisations des employés. Le taux de cotisation de base en vigueur à la fin de la période s'établissait à 9,47 % (9,05 % en 2016) pour les employés embauchés avant le 1^{er} janvier 2013 et à 8,39 % (7,86 % en 2016) pour les autres employés pour chaque dollar versé aux employés. Le total des cotisations comptabilisées au cours de l'exercice considéré se chiffre à 1 425 410 \$ (1 364 172 \$ en 2016). Le total des cotisations versées par les salariés au cours de l'exercice considéré se chiffre à 1 191 278 \$ (962 135 \$ en 2016).

Le gouvernement est tenu par la loi de verser les prestations associées au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service valide, multiplié par la moyenne des cinq meilleures années salariales consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le passif lié aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les éléments suivants :

	2017 \$	2016 \$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	1 288 041	1 421 784
Coût des services rendus au cours de l'exercice	320 928	282 406
Indemnités versées au cours de l'exercice	(942 071)	(416 149)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	666 898	1 288 041

b) Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées

Pour calculer l'obligation pour les absences rémunérées liée aux congés de maladie accumulés au 9 décembre 2016 des employés ayant fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 2 % (2 % et 2,5 % en 2016), un taux d'actualisation de 2,28 % (2,15 % en 2016) et une probabilité de départ des employés de 15 % (15 % en 2016) avant la période d'éligibilité à la retraite.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi relatifs aux accidents de travail, la Société a reconnu une obligation totalisant 304 553 \$ (335 829 \$ en 2016). Pour calculer cet avantage postérieur à l'emploi, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 2 % (2 % et 2,5 % en 2016) et un taux d'actualisation de 2,28 % (2,15 % en 2016) en fonction de l'espérance de vie moyenne de 80 ans (80 ans en 2016) comme hypothèse de fin du paiement de l'indemnité.

6. RETENUES CONTRACTUELLES

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie). Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat après l'expiration de la période de garantie.

7. OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Périodiquement, la Société procède à un inventaire de toutes ses propriétés dans le but de classer leur état environnemental afin de prioriser les interventions si requises. La Société compte un certain nombre de propriétés dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les propriétés concernées se situent sous le pont Jacques-Cartier et aux abords de l'autoroute Bonaventure. En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, des contaminations des eaux et/ou du sol ont été relevées dans le cadre d'exercice de classification, mais des travaux de suivi environnementaux et d'analyses plus poussés sont requis afin de déterminer si la nappe phréatique peut en être affectée et si un exercice de décontamination serait requis. À cet effet, des travaux ont été entrepris au cours de l'exercice 2015-2016. Au 31 mars 2017, aucun constat final n'a été émis concernant les actions à poser le cas échéant. Actuellement, comme le niveau de contamination, l'impact et les actions à prendre ne peuvent être déterminés, aucun passif environnemental n'a été comptabilisé.

Au 31 mars 2017, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure à Montréal. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement opéré par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet

endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions : soit le secteur Est et le secteur Ouest.

a) Secteur Est

L'estimation de ce passif est fondée sur une conception détaillée découlant de l'octroi des contrats de surveillance et de construction pour la réalisation des travaux relatifs au système de confinement. En ce qui a trait à l'exploitation du système, les appels d'offres suivront les travaux. Les principales caractéristiques et hypothèses relatives à ce projet sont les suivantes :

- + Les travaux ont débuté en juin 2016 et seront terminés à l'automne 2017.
- + L'installation du système de pompage et de traitement a débuté en 2017.
- + Les opérations de confinement et de pompage débuteront en 2017 et s'échelonnent sur une période estimée à quinze (15) ans. La durée du projet ira au-delà de quinze (15) ans mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de quinze (15) ans.
- + Il n'y a aucune valeur résiduelle au projet.

b) Secteur Ouest

La Société a octroyé un contrat pour la construction d'une barrière hydraulique et d'une usine de traitement. Par conséquent, l'évaluation de l'obligation afférente au secteur Ouest repose sur les termes financiers de ce dernier :

- + La construction d'une barrière hydraulique et de l'usine de traitement a débuté en juin 2016 et est prévue se terminer en juin 2017.
- + Les opérations de confinement débuteront en 2017 pour une période estimée de quinze (15) ans. La durée du projet sera au-delà de cette période mais il est impossible de déterminer les coûts au-delà de quinze (15) ans.
- + Pour ce qui est du secteur Ouest, la portion des coûts attribuable à la Société est de 50 % des coûts totaux à encourir.
- + Il n'y a aucune valeur résiduelle au projet.
- + La Société assure la gérance de ce projet.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Au 31 mars 2017

Secteur Est**Secteur Ouest****Taux d'actualisation** (note1) :

i) Exercices 2018 et 2019	2016	0,54 %	0,54 %
	2017	0,72 %	0,72 %
ii) À long terme	2016	2 %	2 %
	2017	2,28 %	2,28 %
Taux inflation – IPCBNR (note 2) :	2016	3,17 %	3,17 %
Bâtiments non résidentiels	2017	3,05 %	3,05 %
Facteur de précision		+/-10 %	–

Fourchette non actualisée et inflationnée :

En 2016	Minimum	36 210 000 \$	12 752 000 \$
	Maximum	44 012 000 \$	12 752 000 \$
En 2017	Minimum	42 158 000 \$	10 607 000 \$
	Maximum	51 526 000 \$	10 607 000 \$

Fourchette actualisée et inflationnée :

En 2016	Minimum	32 050 000 \$	11 120 000 \$
	Maximum	39 300 000 \$	11 120 000 \$
En 2017	Minimum	37 704 000 \$	8 971 271 \$
	Maximum	46 083 000 \$	8 971 271 \$

Provision passif environnemental

37 704 000 \$ 8 971 271 \$

Depuis 2016, aucune fourchette n'est à considérer pour l'obligation relative au secteur Ouest, celle-ci reposant sur les termes financiers du contrat adjudgé pour la réalisation de la solution de décontamination. Pour le secteur Est, la Société juge raisonnable de fixer son évaluation de l'obligation au niveau inférieur de la fourchette des coûts totaux estimatifs actualisés.

En date du 31 mars 2017, la Société estime un montant de 46 675 271 \$ (43 170 000 \$ en 2016) pour les secteurs Est et Ouest. Ce montant est enregistré à titre d'obligations environnementales à l'État de la situation financière au 31 mars 2017.

Note 1 : Taux rendements d'obligations types du gouvernement canadien

Note 2 : Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Ponts et routes	Véhicules et équipements	Projets en voie de réalisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT					
1 avril 2015	6 890 863	544 443 535	4 471 884	112 687 099	668 493 381
Acquisitions	–	22 129 437	346 735	64 979 498	87 455 670
Aliénations	(1 640 746)	(72 732 742)	(165 534)	–	(74 539 022)
Transferts	–	23 655 223	–	(23 655 223)	–
31 mars 2016	5 250 117	517 495 453	4 653 085	154 011 374	681 410 029
Acquisitions	–	65 389 895	328 552	28 627 521	94 345 968
Aliénations	–	(2 350 573)	(552 747)	–	(2 903 320)
Transferts	–	118 404 603	–	(118 404 603)	–
31 mars 2017	5 250 117	698 939 378	4 428 890	64 234 292	772 852 677
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ					
1 avril 2015	–	190 801 449	3 341 455	–	194 142 904
Amortissement	–	28 369 600	556 567	–	28 926 167
Aliénations	–	(43 683 080)	(157 541)	–	(43 840 621)
31 mars 2016	–	175 487 969	3 740 481	–	179 228 450
Amortissement	–	33 098 555	345 628	–	33 444 183
Aliénations	–	(1 078 830)	(552 747)	–	(1 631 577)
31 mars 2017	–	207 507 694	3 533 362	–	211 041 056
VALEUR COMPTABLE NETTE					
31 mars 2016	5 250 117	342 007 484	912 604	154 011 374	502 181 579
31 mars 2017	5 250 117	491 431 684	895 528	64 234 292	561 811 621

74

9. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.

10. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Dans le cadre d'un projet pour des travaux qu'elle faisait exécuter pour elle-même et pour un partenaire avec lequel elle partage les coûts, la Société a déposé une réclamation auprès de son partenaire le 23 novembre 2012 pour des coûts supplémentaires encourus ou à encourir par la Société et découlant de décisions dudit partenaire. Pour le moment, la direction estime qu'il lui est impossible d'établir une estimation de l'incidence financière de cette réclamation.

11. PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- a) Un permis a été octroyé à la Société pour placer, maintenir et utiliser un câble pour les signaux de télévision en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Ce permis, dont le terme est « durant plaisir », contient une clause de résiliation en vertu de laquelle le propriétaire ou la Société peut résilier le permis en tout temps en donnant un avis écrit à l'autre partie. Lors de l'annulation, le permis prévoit que la Société devra enlever immédiatement ses installations, à ses frais, des terrains et lieux du propriétaire, à défaut de quoi le propriétaire les enlèvera et remettra l'emplacement en bon état, aux frais de la Société, ou au choix du propriétaire. Celui-ci les conservera sans compensation. Ni le propriétaire des terrains, ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier le permis en date du 31 mars 2017. Comme la date de résiliation éventuelle du permis est indéterminable, aucun passif éventuel lié à cette immobilisation n'a été constaté pour l'exercice en cours.
- b) La Société détient certaines structures érigées sur des terrains dont le propriétaire en a transféré la gestion et l'administration au Gouvernement du Canada. Les documents juridiques de transfert prévoient qu'advenant un changement d'utilisation de ces structures par rapport à l'utilisation qui en était faite au moment du transfert, le propriétaire reprendra le contrôle des terrains, et ce, sans aucune indemnité pour les structures construites, à condition qu'elles soient dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces structures. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté dans les états financiers.

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

a) Services de fonctionnement

Le montant minimal à verser pour des services de police s'établit à approximativement 3 957 245 \$ par exercice (3 920 238 \$ au 31 mars 2016). L'entente en cours se termine le 30 juin 2017 et est renouvelable à son terme, à moins d'avis contraire d'une des parties.

b) Fournisseurs

La Société s'est engagée, principalement en vertu de travaux majeurs, d'approvisionnement et de services professionnels, à verser une somme de 117 276 736 \$ au cours des prochaines années (238 228 000 \$ en 2016). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2018	87 035 108 \$
2019	18 026 381 \$
2020	5 335 247 \$
2021	5 959 000 \$
2022 et suivante	921 000 \$

c) Baux

La Société s'est engagée, en vertu de baux pour la location de locaux et d'équipement, à verser une somme de 5 117 170 \$ au cours des prochaines années (5 308 993 \$ en 2016). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2018	1 416 610 \$
2019	1 334 092 \$
2020	1 147 343 \$
2021	917 905 \$
2022 et suivante	301 220 \$

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée, par voie de propriété commune, à tous les organismes et sociétés d'État du Gouvernement du Canada. La Société transige avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à leur juste valeur.

Au cours de l'exercice, une transaction hors du cours normal des affaires de la Société a eu lieu avec des apparentés.

Le 10 juin 2016, la Société a procédé à la cession d'une partie de ses actifs. Les actifs cédés sont ceux visés par le décret 2016-0501 émis le 10 juin 2016. Ils sont constitués de trois terrains et trois parcelles de terrain sur les rives de l'île de Montréal. La cession a été effectuée sans contrepartie au profit du ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales. La valeur nette des actifs cédés est de 0 \$.

76

14. CHARGES SELON LEUR OBJET

	2017	2016
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	148 013 654	128 960 466
Obligations environnementales	16 710 984	12 913 231
Amortissement des immobilisations corporelles	33 444 183	28 926 167
Salaires et avantages sociaux	18 355 937	16 068 317
Services professionnels	7 396 898	8 639 042
Biens et services	6 063 111	4 751 041
Perte sur cession d'actif	1 271 743	30 690 408
Total des charges	231 256 510	230 948 672

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société équivaut approximativement à leur juste valeur.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de sa trésorerie et des débiteurs autres que les taxes à recevoir. La Société gère ce risque en traitant principalement avec le gouvernement et en surveillant de près l'attribution de crédit et le recouvrement en ce qui concerne les clients commerciaux. En règle générale, la valeur comptable présentée dans l'État de la situation financière de la Société en ce qui a trait à ses actifs financiers exposés au risque de crédit, représente le montant maximal exposé au risque de crédit. Le risque de crédit de la Société n'est pas un risque important.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est minimal puisqu'elle est composée d'encaisse et que la Société traite uniquement avec des institutions financières de renom qui sont membres de l'Association canadienne des paiements.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est minimal puisque la majorité des débiteurs sont à recevoir du Gouvernement du Canada. Au 31 mars 2017, les montants à recevoir du Gouvernement du Canada représentaient 69 % du montant total exigible (52 % en 2016) et les autres débiteurs ne présentaient aucun solde en souffrance (aucun en 2016).

Le niveau de risque de crédit et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à leur échéance. La Société gère le risque en établissant des budgets et des estimations détaillées de la trésorerie associées à ses activités, et en assurant un suivi régulier. Le risque de liquidité est faible puisque la Société est financée en majeure partie par le Gouvernement du Canada.

Les échéances des passifs financiers de la Société sont les suivantes, selon les estimations :

	2017 \$	2016 \$
MOINS DE 90 JOURS		
Créditeurs et charges à payer	79 156 586	84 257 787
Retenues contractuelles	8 221 125	4 032 569
Sous-total	87 377 711	88 290 356
90 JOURS À UN ANS		
Retenues contractuelles	7 384 850	7 464 661
PLUS D'UN ANS		
Retenues contractuelles	3 491 801	1 313 338
Total	98 254 362	97 068 355

Le niveau de risque de liquidité et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

d) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque qu'il y ait un impact sur les résultats suite à un changement dans les conditions du marché, par exemple une fluctuation dans les taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses liquidités. Pour réduire ce risque au minimum, la Société doit, conformément à sa politique de placement, investir son fonds de roulement excédentaire dans des instruments très liquides et à faible risque. Si les taux d'intérêt avaient varié de 1 % au cours de l'exercice, le revenu d'intérêts sur la trésorerie aurait varié d'environ 538 369 \$ (687 710 \$ en 2016).

Le niveau de risque pour le taux d'intérêt ainsi que les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

La Société n'est pas exposée au risque de change puisqu'elle n'effectue aucune transaction en devise étrangère.

ANNEXES



LISTE DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

Dominique Bouchard
Glen P. Carlin
Denise Hébert
Paul T. Kefalas
Serge Martel
Guy Martin

Dirigeants

Paul T. Kefalas, Président
M^e Serge Martel, Président adjoint
M^e John Papagiannis, Secrétaire corporatif par intérim
Glen P. Carlin, Premier dirigeant
M^e Sylvie Lefebvre, Avocate-conseil
Claude Lachance, Trésorier

Comité d'audit

Denise Hébert, Présidente
Serge Martel
Guy Martin

Comité de gouvernance

Paul T. Kefalas, Président
Dominique Bouchard
Serge Martel

Comité des ressources humaines

Denise Hébert, Présidente
Guy Martin
Dominique Bouchard

Comité de risques – Structures

**Pont Honoré-Mercier, tunnel de Melocheville, pont Jacques-Cartier
et autoroute Bonaventure**

Guy Martin, Président
Paul T. Kefalas
Denise Hébert

Comité de risques – Pont Champlain et Estacade du pont Champlain

Guy Martin, Président
Paul T. Kefalas
Serge Martel

Comité systèmes de gestion

Paul T. Kefalas, Président
Serge Martel
Dominique Bouchard

ALIGNEMENT AVEC LES NORMES INTERNATIONALES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans la préparation de ce rapport, PJCCI s'est appuyée sur les Lignes directrices pour le reporting développement durable – version G4 de la Global Reporting Initiative (GRI). Le tableau suivant présente les éléments d'information GRI contenus dans ce rapport.

INDEX GÉNÉRAL	INDICATEUR	PAGES	COUVERTURE 2016-2017
Stratégie et analyse			
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	12,13	Complète
G4-2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	53,54	Partielle
Profil de l'organisation			
G4-3	Nom de l'organisation	5	Complète
G4-4	Principales marques et principaux produits et services	5,8	Complète
G4-5	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	84	Complète
G4-6	Nombre et noms des pays où l'organisation exerce ses activités	5	Complète
G4-7	Mode de propriété et la forme juridique	5, 43	Complète
G4-8	Marchés desservis	5	Complète
G4-9	Taille de l'organisation	5,6	Complète
G4-10	Effectif (nombre et répartition des salariés)	6,44	Partielle
G4-11	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	45	Complète
G4-12	Description de la chaîne d'approvisionnement	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14-15)
G4-13	Changements substantiels de taille, de structure, de capital ou de la chaîne d'approvisionnement	5,12,13	Complète
G4-14	Prise en compte du principe de précaution	41	Complète
G4-16	Affiliation à des associations	30,40	Complète
Aspects et périmètres pertinents identifiés			
G4-17	Entités incluses dans les états financiers consolidés	68	Complète
G4-18	Processus de définition du contenu (aspects) et du périmètre	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 5 à 7)
G4-19	Aspects pertinents identifiés	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 5 à 7)
G4-20	Périmètre de chaque aspect pertinent au sein de l'organisation	-	Complète (... pages 5 à 7)
Implication des parties prenantes			
G4-24	Liste des groupes de parties prenantes	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 5 à 7)
G4-25	Critères pour l'identification et la sélection des parties prenantes	48	Partielle
G4-26	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes	30,38, 39,40,48	Complète
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevées par les parties prenantes	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 à la page 5)

INDEX GÉNÉRAL	INDICATEUR	PAGES	COUVERTURE 2016-2017
Profil du rapport			
G4-28	Période de reporting	84	Complète
G4-29	Date du dernier rapport publié	84	Complète
G4-30	Cycle de reporting	84	Complète
G4-31	Personne à contacter	84	Complète
G4-32	Index du contenu GRI	80	Complète
G4-33	Vérification externe du rapport	63	Partielle
Gouvernance			
G4-34	Structure de gouvernance	43,44,45	Complète
G4-35	Délégation des pouvoirs concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 10-11)
G4-36	Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 10-11)
G4-37	Consultation entre les parties prenantes et l'instance supérieure de gouvernance concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	40	Partielle
G4-38	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	43,44,59	Partielle
G4-39	Indépendance du Président de l'instance supérieure de gouvernance (membre de la direction ou non)	43	Complète
G4-40	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance et ses comités	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 à la page 9)
G4-41	Processus pour s'assurer que les conflits d'intérêts soient évités et gérés	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 à la page 9)
G4-42	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la détermination de la mission, des valeurs et de la stratégie	12,13,43	Complète
G4-45	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 10-11)
G4-46	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'examen de l'efficacité des processus de gestion des risques	43	Complète
G4-47	Fréquence de l'examen des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux	43	Complète
G4-48	Comité ou poste de plus haut niveau qui examine et approuve le rapport de développement durable	43	Complète
G4-49	Processus pour informer l'instance supérieure de gouvernance des réclamations majeures	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 10-11)
G4-51	Politiques de rémunération de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants	51	Partielle
G4-52	Processus de détermination de la rémunération	51	Partielle

INDEX SPÉCIFIQUE	INDICATEURS	PAGES	COUVERTURE 2016-2017	
Éthique et intégrité				
	G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 10-11)
Économie				
Performance économique	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 9, 12 et 13)
	G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée	64 à 77	Partielle
	G4-EC3	Couverture des régimes de retraite	64 à 77	Partielle
	G4-EC4	Aides publiques reçues	64 à 77	Complète
Impacts économiques indirects	G4-DMA	Description de l'approche managériale	5,12,13	Complète
	G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	30-41	Complète
	G4-EC8	Impacts économiques indirects substantiels	6	Partielle
Pratiques d'achat	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14-15)
	G4-EC9	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14-15, 36)
Environnement				
Énergie	G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	47	Partielle
Eau	G4-EN9	Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements	41,46	Partielle
Biodiversité	G4-DMA	Description de l'approche managériale	36,41	Complète
	G4-EN11	Sites opérationnels dans des aires protégées ou y étant adjacents	41	Complète
	G4-EN12	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	36,39,41	Partielle
	G4-EN13	Habitats protégés ou restaurés	39,41	Partielle
	G4-EN14	Nombre total d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national	41	Partielle
Émissions	G4-DMA	Description de l'approche managériale	46,47	Complète
	G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	46,47	Complète
	G4-EN16	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2) liées à l'énergie	46,47	Complète
	G4-EN17	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)	46,47	Complète
Produits et services	G4-DMA	Description de l'approche managériale	12,13	Complète / Partielle
	G4-EN27	Portée des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services	30,35,41	Complète

INDEX SPÉCIFIQUE	INDICATEURS	PAGES	COUVERTURE 2016-2017	
Environnement				
Conformité	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 28-29)
Généralités	G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement	28	Partielle
Évaluation environnementale des fournisseurs	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14-15)
Pratiques en matière d'emploi et travail décent				
Emploi	G4-DMA	Description de l'approche managériale	44	Complète
	G4-LA2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein	45	Partielle
	G4-LA3	Retour au travail et maintien en poste après le congé parental	50	Partielle
Relations employeur/employés	G4-DMA	Description de l'approche managériale	45	Partielle
Santé et sécurité au travail	G4-DMA	Description de l'approche managériale	49,54	Complète
	G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail	50	Partielle
	G4-LA8	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	49,54	Partielle
Formation et éducation	G4-DMA	Description de l'approche managériale	44, 50	Complète
	G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an	44	Partielle
	G4-LA10	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 34-35)
Diversité et égalité des chances	G4-LA12	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	44,45	Partielle
Évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14-15)
Droits de l'homme				
Droits des peuples autochtones	G4-DMA	Description de l'approche managériale	13,38,50	Complète
Société				
Communautés locales	G4-DMA	Description de l'approche managériale	30,39 à 41	Complète
Lutte contre la corruption	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 13 à 15)
Responsabilité liée aux produits				
Santé et sécurité des consommateurs	G4-DMA	Description de l'approche managériale	5,12,13, 31-33	Complète

ABRÉVIATIONS

CII	Centre d'innovation en infrastructures
CNPC	Corridor du nouveau pont Champlain
GRI	Global Reporting Initiative
INFC	Infrastructure Canada
LCEE	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)
LGFP	Loi sur la gestion des finances publiques
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
NCCSP	Normes comptables canadiennes pour le secteur public
PJCCI	Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
SST	Santé et sécurité au travail
tCO₂e	Tonne équivalente de dioxyde carbone

À PROPOS DE CE RAPPORT

La Société est engagée à communiquer de façon transparente sur ses activités ainsi que ses investissements. Ce rapport annuel est la première édition combinant les résultats financiers et les progrès en matière de développement durable. Il couvre l'exercice s'étalant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, et prend assise sur le premier rapport de développement durable de PJCCI publié suite à l'exercice 2015-2016.

Ce rapport a été revu et approuvé par le Conseil d'administration et le Comité de développement durable.

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
 1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500
 Longueuil (Québec) J4K 0B9
 450 651-8771
communications@pjcci.ca

JacquesCartierChamplain.ca

Participez à la conversation sur les réseaux sociaux

